

**Centre  
de services scolaire  
de la Baie-James**

**Québec** 

# Plan d'engagement vers la réussite

2023-2027

# TABLE DES MATIÈRES

<b>BUT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR)</b> .....	<b>3</b>
<b>ENCADREMENTS LÉGAUX</b> .....	<b>3</b>
<b>COLLABORATION ET CONSULTATIONS RÉALISÉES DANS L'ÉLABORATION DU PEVR</b> .....	<b>4</b>
<b>CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES</b> .....	<b>5</b>
<b>NOTRE RÉGION</b> .....	<b>6</b>
<b>LES DÉFIS RELIÉS À L'IMMENSITÉ DU TERRITOIRE, À SON ÉLOIGNEMENT ET À SA FAIBLE DENSITÉ</b> .....	<b>7</b>
Le recrutement extrêmement difficile .....	7
L'organisation des services .....	7
<b>LES FORCES ET OPPORTUNITÉS</b> .....	<b>7</b>
La collaboration .....	7
L'adaptation, l'innovation, le leadership et la créativité .....	7
La relation avec nos partenaires .....	7
Le développement technologique et numérique .....	7
<b>LE POINT DE VUE DES PARENTS</b> .....	<b>8</b>
<b>LE POINT DE VUE DU PERSONNEL DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE</b> .....	<b>8</b>
<b>LE CONTEXTE PANDÉMIQUE</b> .....	<b>8</b>
<b>PORTRAIT DE LA RÉUSSITE</b> .....	<b>9</b>
<b>LE SECTEUR DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES (FGJ)</b> .....	<b>9</b>
<b>L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b> .....	<b>9</b>
Français, langue d'enseignement .....	9
Conclusion du primaire .....	10
<b>L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b> .....	<b>11</b>
Français .....	11
Mathématique .....	12
Conclusion du secondaire .....	14
<b>LE SECTEUR DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (FGA)</b> .....	<b>14</b>
La clientèle versus la diplomation .....	15
<b>LE SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (FP)</b> .....	<b>15</b>
Contexte général .....	15
<b>LA DIPLOMATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE</b> .....	<b>17</b>
La clientèle .....	17
Les programmes .....	17
La sélection des élèves .....	17
Les enseignants .....	18
<b>SOMMAIRE DES CONSTATS</b> .....	<b>19</b>
<b>ENJEUX</b> .....	<b>20</b>
<b>ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET CIBLES</b> .....	<b>21</b>
<b>DÉCLARATION DE SERVICES</b> .....	<b>31</b>
<b>DÉCLARATION DE SERVICES LIP, ARTICLE 220, AL.1 (208)</b> .....	<b>31</b>
<b>NOTRE CONTEXTE</b> .....	<b>31</b>
<b>NOTRE MISSION, NOTRE VISION ET NOS VALEURS</b> .....	<b>31</b>
Notre mission.....	31
Notre vision .....	31
Nos valeurs .....	31
<b>NOS SERVICES OFFERTS</b> .....	<b>32</b>
<b>NOS ENGAGEMENTS</b> .....	<b>32</b>
Engagements en matière de service à la clientèle .....	32
Engagements en matière de reddition de comptes .....	32
<b>TRAITEMENT DES PLAINTES</b> .....	<b>33</b>
<b>NOUS JOINDRE</b> .....	<b>33</b>
<b>SIGNATAIRES DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE</b> .....	<b>33</b>

## BUT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR)

Le *Plan d'engagement vers la réussite* permet de partager, avec l'ensemble des intervenants éducatifs, des parents et de la communauté, une vision commune des constats et défis en vue de créer une mobilisation autour d'orientations et d'objectifs axés sur l'élève. Le *Plan d'engagement vers la réussite* permet ainsi de faire connaître ce que le centre de services scolaire entend faire pour assurer la réussite éducative de tous ses élèves, jeunes et adultes, et les efforts qui seront nécessaires pour y parvenir.

## ENCADREMENTS LÉGAUX

Le *Plan d'engagement vers la réussite* doit respecter les dispositions législatives de la Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique.

209.1 Pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque centre de services scolaire approuve, sur proposition du comité d'engagement pour la réussite des élèves, un plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère. Le plan d'engagement vers la réussite doit également, le cas échéant, répondre aux attentes signifiées en application de l'article 459.2. En outre, sa période doit s'harmoniser avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.

Le plan d'engagement vers la réussite que le centre de services scolaire peut actualiser au besoin sur recommandation du comité d'engagement pour la réussite des élèves doit comporter :

1. le contexte dans lequel il évolue, notamment les besoins de ses établissements, les principaux enjeux auxquels il est confronté ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'il dessert;
2. les orientations et les objectifs retenus;
3. les cibles visées au terme de la période couverte par le plan;
4. les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et cibles visés;
5. une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité;
6. tout autre élément déterminé par le ministre.

Le centre de services scolaire transmet au ministre son plan d'engagement vers la réussite et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le centre de services scolaire et le ministre en conviennent. Le plan d'engagement vers la réussite prend effet le jour de sa publication. Le centre de services scolaire doit, lors de la séance qui suit la prise d'effet de son plan d'engagement vers la réussite, présenter à la population le contenu de ce plan. Un avis public indiquant la date, l'heure et le lieu de cette séance doit être donné à la population au moins 10 jours avant sa tenue.

193.8 Dans l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite, le comité d'engagement pour la réussite des élèves consulte notamment le comité de parents, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le comité consultatif de gestion, les conseils d'établissement, les enseignants et les autres membres du personnel de même que les comités d'élèves.

459.2 Le ministre peut déterminer, pour l'ensemble des centres de services scolaires ou en fonction de la situation de l'un ou de certains d'entre eux, des orientations, des objectifs ou des cibles devant être pris en compte pour l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

459.3 Le ministre peut prescrire à tout centre de services scolaire des modalités visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le ministère.

Il peut en outre, à la suite de la réception du plan d'engagement vers la réussite d'un centre de services scolaire, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 209.1 ou de procéder à des modifications afin que la période couverte par ce plan soit harmonisée avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa. Il peut aussi faire une telle demande afin que ce plan soit cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère ou qu'il réponde aux attentes signifiées en application de l'article 459.2.

## COLLABORATION ET CONSULTATIONS RÉALISÉES DANS L'ÉLABORATION DU PEVR

Afin de mener à bien l'élaboration du PEVR, les groupes suivants ont apporté leur contribution :

- Comité d'engagement pour la réussite des élèves;
- Comité consultatif de gestion;
- Conseil d'administration du Centre de services scolaire;
- Personnel enseignant;
- Personnel de soutien;
- Personnel professionnel;
- Gestionnaires;
- Parents;
- Comité de parents;
- Comité consultatif des services aux EHDAA;
- Conseils d'établissement des écoles et des centres.

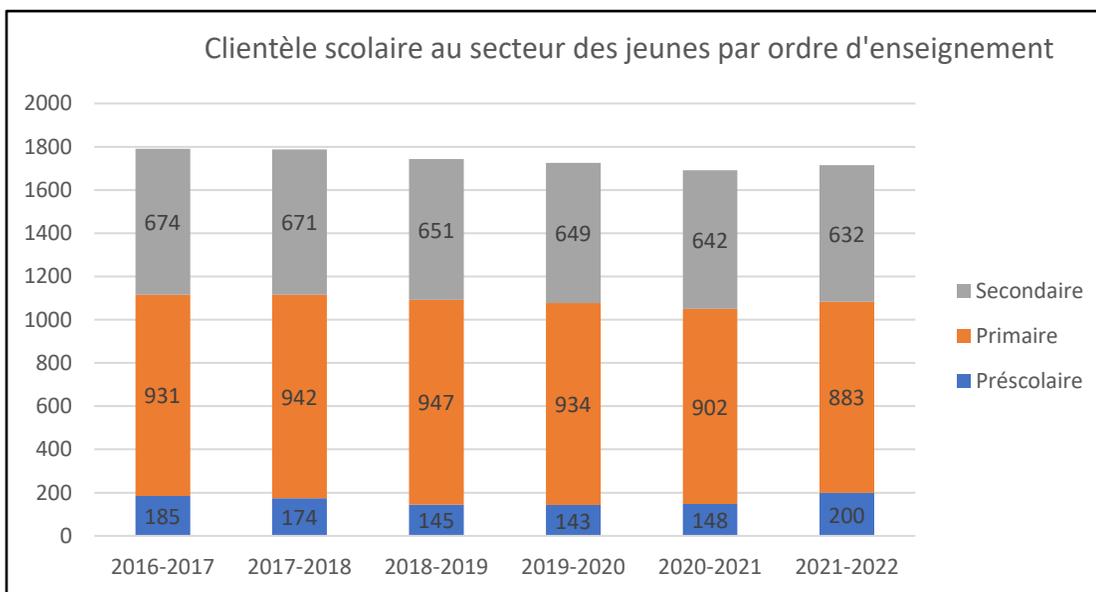
Des rencontres ont eu lieu avec toutes les équipes des établissements pour présenter le portrait de la réussite et des sondages exhaustifs ont été menés auprès des parents afin d'obtenir un état actuel :

- De la qualité des services offerts;
- Des défis à relever;
- Des préoccupations des différents groupes;
- Des actions potentielles pour améliorer la réussite des élèves.

## CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES

Le Centre de services scolaire de la Baie-James (CSSBJ), seul centre de services scolaire francophone de la région du Nord-du-Québec, dispense des services éducatifs à une clientèle jeune et adulte. Le territoire couvert est immense (plus de 350 000 km<sup>2</sup>), mais faiblement peuplé (moins de 14 000 Jamésiens).

Notre clientèle se répartit dans 12 écoles primaires / secondaires, un centre d'éducation des adultes ainsi qu'un centre de formation professionnelle. Depuis plusieurs années, nous sommes confrontés à une importante décroissance de clientèle au secteur des jeunes. Passant de 1 929 élèves en 2011-2012 à 1 713 élèves en 2021-2022, le CSSBJ assume une perte considérable de 216 élèves, soit 11,2 % de sa clientèle en 10 ans.

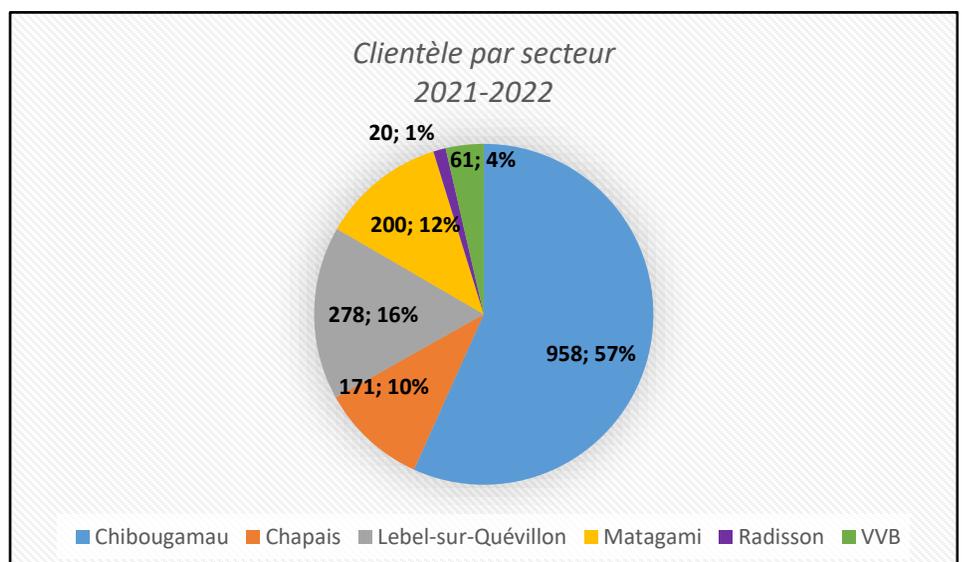


À l'exception des secteurs de Chapais et de Chibougamau, les écoles sont éloignées les unes des autres, voir même très isolées, et la clientèle est peu nombreuse. Par exemple, l'école de Radisson compte 20 élèves du préscolaire à la 5<sup>e</sup> secondaire et se situe à plus de 625 km de l'école la plus proche.

Par ailleurs, en réponse à l'intention du gouvernement d'élargir l'accès à la maternelle 4 ans à tous les élèves, le Centre de services scolaire de la Baie-James (CSSBJ) a procédé à l'ouverture de plusieurs classes depuis 2020. En effet, ce service est maintenant offert dans une école de chaque secteur, à l'exception de Radisson. La clientèle au préscolaire 4 ans a donc triplé depuis 2020, passant de 20 à 60 élèves.

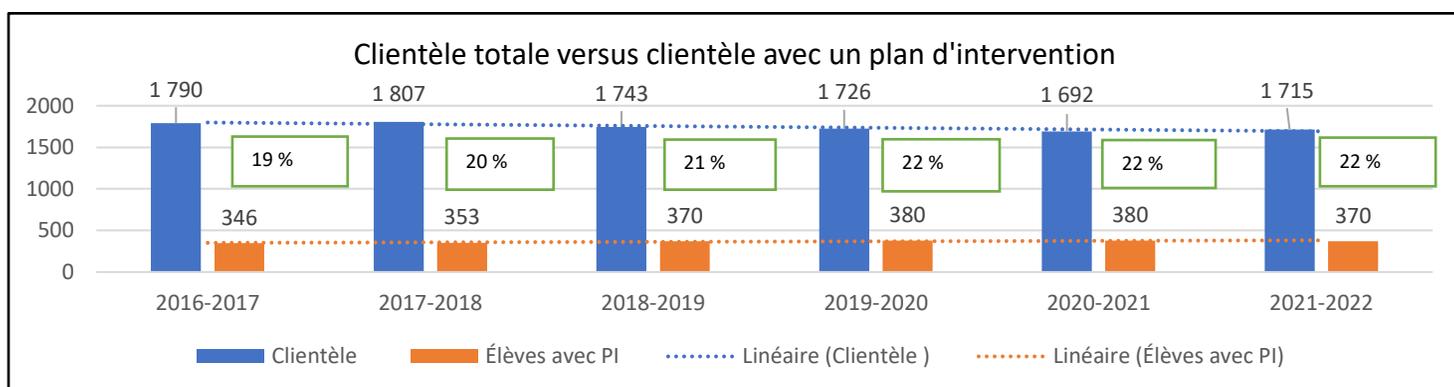
Dans le même ordre d'idée, l'éloignement entre les écoles rend l'organisation des services particulièrement difficile au secondaire depuis plusieurs années. En effet, sur nos quatre écoles secondaires, l'une compte moins de 110 élèves et deux en comptent moins de 80. La faible clientèle oblige l'organisation à jumeler plusieurs cours afin d'offrir le maximum de choix et, ainsi, s'assurer que tous aient les prérequis pour la poursuite de leurs études supérieures. Dans cet état de fait, il devient impossible d'offrir certains parcours de formation à cette clientèle.

Notons également que les données rendues disponibles par le MEQ démontrent que la majorité de nos écoles présentent un indice de milieu socio-économique (IMSE) assez élevé, se situant entre 5 et 10. Ce sont les écoles des secteurs de Chapais, Valcanton-Villebois et Radisson qui sont les plus défavorisées, car elles se situent aux rangs déciles 9 et 10 de l'IMSE depuis plusieurs années.



Concernant nos élèves HDAA, ces derniers sont intégrés en classe ordinaire, autant au primaire qu'au secondaire, à l'exception d'un établissement qui bénéficie d'une classe d'adaptation scolaire pour les élèves présentant des handicaps plus lourds. Toutefois, depuis quelques années, le ministère investit de nouvelles sommes pour la mise en place de classes spéciales, permettant ainsi d'offrir un environnement d'apprentissage plus adapté aux besoins de cette clientèle dans nos deux écoles secondaires du secteur ouest. Aussi, certaines de nos écoles primaires ont aménagé une classe pour permettre à certains élèves de bénéficier de l'approche TEACCH, leur permettant ainsi de développer leur autonomie. De plus, nous remarquons, malgré la diminution de clientèle, une légère augmentation du nombre d'élèves bénéficiant d'un plan d'intervention.

En effet, en 2016-2017, 19 % de nos élèves bénéficiaient d'un plan d'intervention alors que ce taux monte à 22 % en 2019-2020 et demeure stable par la suite. Nous remarquons donc une augmentation de 3 % en quatre ans. Notons également que la proportion des garçons qui bénéficient des plans d'intervention demeure plus importante que celle des filles au fil des années. Prenons en exemple l'année 2021-2022 où 370 plans étaient mis en place, dont 130 pour les filles (35 %) et 240 (65 %) pour les garçons. Cette proportion était la même à 1 % près en 2016-2017.



Il est également important d'aborder le fait que nous accueillons de plus en plus d'élèves issus de l'immigration dont la langue maternelle n'est pas le français. C'est une nouvelle réalité qui nous amène à réfléchir à nos pratiques et à envisager des stratégies pour améliorer l'intégration de ces élèves dans nos établissements. La situation sera à documenter puisqu'actuellement, nous avons peu de données pour nous positionner quant à leur parcours scolaire et leur réussite. Néanmoins, il faut être conscient que ces élèves ont vécu un parcours migratoire et qu'ils font face à de multiples défis, dont l'apprentissage simultané de la langue, des codes sociaux et des contenus scolaires.

## NOTRE RÉGION

La région du Nord-du-Québec s'étend au nord du 49<sup>e</sup> parallèle et couvre un peu plus de la moitié de la superficie totale du Québec. Selon les données démographiques de 2021, la densité de la population du Nord-du-Québec est de 0,1 hab./km<sup>2</sup>, soit la plus basse densité de toutes les régions administratives. On y compte plus de 46 000 habitants, soit 0,5 % de la population du Québec. Parmi sa population se trouvent deux communautés autochtones (les Inuits et les Cris) ainsi que les Jamésiens. On compte plus de 13 400 Jamésiens qui habitent dans quatre municipalités (Chibougamau, Chapais, Lebel-sur-Quévillon et Matagami) et trois localités (Radisson, Valcanton et Villebois). Les Inuits vivent dans 14 communautés et les Cris, quant à eux, se concentrent dans neuf communautés.

L'économie de la région est étroitement liée aux ressources naturelles du territoire. L'hydroélectricité, la foresterie et l'industrie minière sont d'ailleurs les trois principaux axes de développement qui ont contribué à l'établissement des communautés jamésiennes au nord du 49<sup>e</sup> parallèle.

Dans une région comme la nôtre, la contribution et la collaboration de tous les intervenants sont nécessaires à l'atteinte d'un niveau de concertation qui permet un développement progressif et continu de notre milieu. Le Centre de services scolaire de la Baie-James est très engagé en tant que partenaire stratégique aux niveaux local et régional. Il intègre les organismes socio-économiques et mise sur la complémentarité des uns et des autres pour développer un partenariat soutenu. Ce maillage est d'ailleurs typique des régions ressources.

## **LES DÉFIS RELIÉS À L'IMMENSITÉ DU TERRITOIRE, À SON ÉLOIGNEMENT ET À SA FAIBLE DENSITÉ**

La grandeur du territoire, sa faible densité ainsi que son éloignement présentent des défis d'organisation importants pour satisfaire aux besoins des clientèles et du personnel. Voici les principales problématiques rencontrées :

### **Le recrutement extrêmement difficile**

Notre faible bassin de population jumelé à l'absence de cohorte universitaire en enseignement dans le Nord-du-Québec requièrent beaucoup d'efforts en recrutement de personnel hors région. Plusieurs stratégies sont déployées : salons de l'emploi et campagnes de promotion, travail sur la marque employeur, publicité hors région, travail avec des firmes de marketing, offres de stages-emploi, ajout d'incitatifs à l'emploi, suivi de nos étudiants en enseignement qui quittent la région pour leurs études, appels téléphoniques personnalisés de tous les finissants en enseignement de certaines universités, activités de promotion et concours, etc. Malgré tous ces efforts, les freins à notre recrutement s'expliquent non seulement par notre éloignement des grands centres, mais également par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Cette réalité constitue un enjeu majeur pour la réussite des élèves et l'organisation. De plus, il est important de mentionner que les incitatifs légaux et fiscaux prévus aux conventions collectives ne suffisent plus pour se démarquer des autres régions.

### **L'organisation des services**

La faible proportion d'élèves par établissement, dans plusieurs municipalités sur le territoire, limite l'offre de service et de parcours scolaires pour répondre aux intérêts variés et aux particularités des clientèles. L'accessibilité à certains parcours de formation, aux classes d'accueil pour les élèves allophones et aux projets pédagogiques particuliers favoriserait davantage la persévérance de tous les élèves et la diplomation d'un plus grand nombre.

De plus, les longues distances qui séparent les municipalités desservies par le Centre de services scolaire peuvent rendre difficile le partage de ressources entre les établissements ainsi que la mise en place de projets communs. Elles limitent également notre efficacité administrative et augmentent les risques pour les employés qui ont à se déplacer dans le cadre de leurs fonctions.

## **LES FORCES ET OPPORTUNITÉS**

Notre organisation sait tirer avantage des caractéristiques nordiques de notre territoire et comporte de grandes forces. En voici quelques-unes :

### **La collaboration**

Les équipes-école et de centre qui composent avec peu de clientèles peuvent agir de façon plus rapprochée pour soutenir les élèves et intervenir rapidement à tous les niveaux. Nous ne pouvons passer sous silence la force de nos équipes qui se caractérise par une forte mobilisation, l'entraide, l'engagement, la bienveillance, l'ouverture et le soutien entre les membres du personnel permettant d'atténuer, en partie, les effets de la pénurie de personnel.

### **L'adaptation, l'innovation, le leadership et la créativité**

Pour faire face aux défis d'organisation que nécessitent les caractéristiques spécifiques à notre territoire, les équipes ont développé par la force des choses des capacités exceptionnelles d'adaptation, d'innovation, de leadership et de créativité pour répondre au mieux aux besoins des clientèles et du personnel. Les réalisations confirment l'efficacité de ces équipes.

### **La relation avec nos partenaires**

On peut noter également que les petits milieux favorisent la proximité et un accès rapide aux partenaires (les municipalités, le réseau de santé, les organismes communautaires, les entreprises), ce qui facilite la mobilisation et une collaboration profitable pour tous en région.

### **Le développement technologique et numérique**

En plus de bénéficier d'outils technologiques variés et adaptés, le Centre de services scolaire crée un environnement propice au déploiement du numérique par l'accès à des infrastructures et du matériel récents, du soutien technique rapide et efficace ainsi qu'à des offres d'accompagnement et de formation diversifiées.

## **LE POINT DE VUE DES PARENTS**

Afin d'orienter ses actions pour les prochaines années, le Centre de services scolaire de la Baie-James a fait appel à l'ensemble des parents d'élèves par le biais d'un sondage en ligne réalisé du 13 décembre 2022 au 9 janvier 2023. Ce sont 333 parents ou tuteurs qui ont fait part de leur perception à l'égard des divers services offerts par leur Centre de services scolaire. On y apprend, entre autres, que la très grande majorité des parents sont satisfaits des moyens utilisés et de la qualité des communications transmises et que la presque totalité des parents sont satisfaits de la sécurité qu'offrent les établissements scolaires, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ceux-ci. Nonobstant cela, une préoccupation demeure chez certains parents en ce qui a trait à la dénonciation de situations d'intimidation. Par ailleurs, la plupart des parents étant satisfaits de l'encadrement des élèves offert par les établissements, notons toutefois une insatisfaction un peu plus palpable lors des différentes transitions vécues par les jeunes (entrée à la maternelle ou passage vers le secondaire). Les résultats nous ont aussi permis de constater que 80 % des répondants sont favorables à l'utilisation des technologies en contexte scolaire. Notons finalement qu'une proportion importante de parents jugent que leurs enfants ont été affectés par la pandémie, surtout ceux de niveau secondaire, et plusieurs estiment que les effets subsistent encore aujourd'hui à différents niveaux.

## **LE POINT DE VUE DU PERSONNEL DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE**

Une tournée des établissements scolaires a été réalisée par la direction générale et la direction du Service de l'enseignement afin de présenter le bilan du PEVR 2018-2022. Les équipes rencontrées ont alors eu l'occasion d'échanger sur différents éléments entourant la réussite des élèves et l'organisation des services. La technologie à la fine pointe, l'accessibilité à une variété de matériel didactique, le leadership des directions d'établissements, l'accompagnement efficace des conseillers pédagogiques malgré la distance et la collaboration et le soutien à l'intérieur des équipes sont au nombre des forces identifiées par les employés. Toutefois, des préoccupations sont soulevées en ce qui a trait aux effets de la pandémie sur la santé mentale et la réussite éducative de nos élèves, à la gestion de plus en plus complexe des difficultés de comportements, à l'arrivée d'élèves issus de l'immigration ainsi qu'à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. On nous propose d'accorder de l'importance aux activités d'arrimage primaire-secondaire, de soutenir la mise en place du temps de concertation et de poursuivre nos réflexions et nos actions dans la mise en place de stratégies permettant de répondre aux besoins de nos différentes clientèles (garçons, élèves HDAA, doués, issus de l'immigration). De plus, les équipes ont porté à notre attention qu'il serait intéressant de bonifier l'offre de services complémentaires, entre autres, en psychologie.

## **LE CONTEXTE PANDÉMIQUE**

Avant d'aborder le portrait de réussite de nos élèves, nous ne pouvons passer sous silence que, depuis mars 2020, le milieu de l'éducation a subi de grands bouleversements provoqués par la pandémie. Pensons, entre autres, à la fermeture des écoles, à l'enseignement à distance, à l'application de nombreuses mesures sanitaires et au fait de jongler avec des taux d'absentéisme élevés, tant chez les élèves que chez le personnel. Il n'en faut pas plus pour se convaincre que les apprentissages de nos élèves aient été perturbés! En ce sens, gardons en tête que le ministère a pris la décision d'annuler les épreuves de juin 2020 et s'est vu contraint de maintenir cette décision en juin 2021. Il a également sélectionné, depuis la rentrée scolaire 2020-2021, les apprentissages prioritaires à enseigner pour favoriser le cheminement des élèves, tant au primaire qu'au secondaire. Les années de pandémie furent difficiles à plusieurs niveaux et des stratégies ont dû être mises en place pour favoriser le bien-être des élèves malgré le contexte.

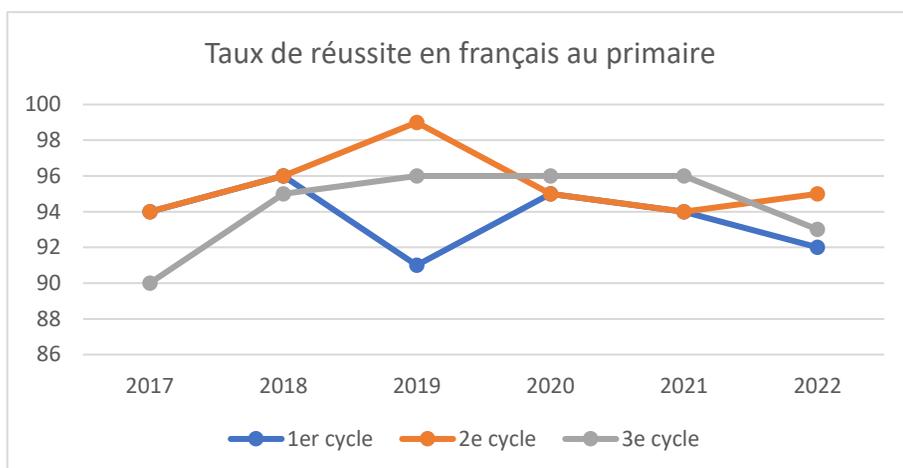
# PORTRAIT DE LA RÉUSSITE

## LE SECTEUR DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES (FGJ)

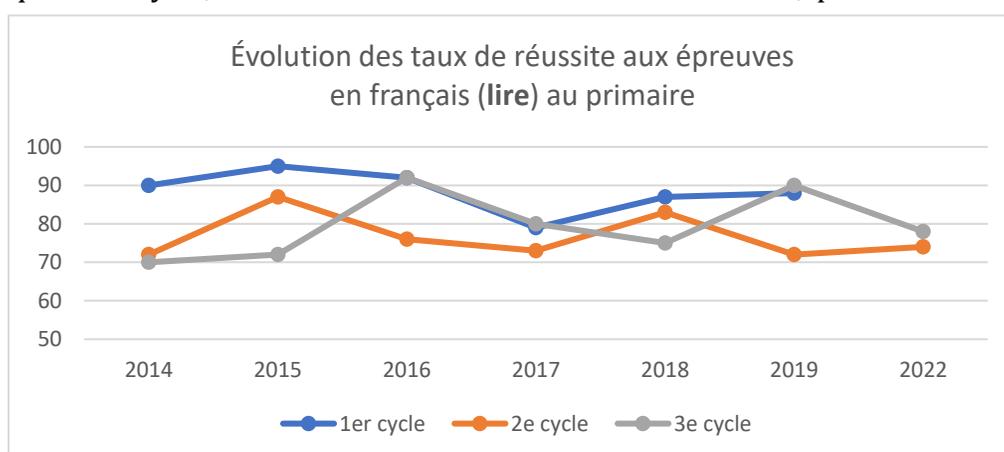
### L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

#### Français, langue d'enseignement

En français, les taux de réussite sont assez stables depuis 2017, se situant à 90 % ou plus. Au 1<sup>er</sup> cycle, le taux moyen des six dernières années est de 94 %. Il connaît une légère augmentation au 2<sup>e</sup> cycle pour atteindre 96 % et revient à 94 % au 3<sup>e</sup> cycle. Comparativement au dernier portrait, nos taux de réussite en français sont demeurés stables au 1<sup>er</sup> cycle, mais ont progressé de 2 points de pourcentage aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

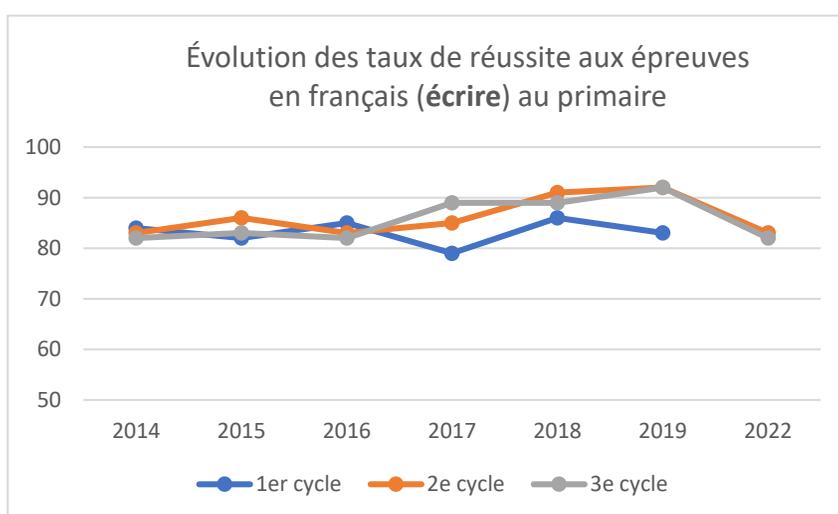


En ce qui concerne la compétence **lire**, les taux de réussite aux épreuves fluctuent de quelques points de pourcentage d'une année à l'autre. Au 1<sup>er</sup> cycle, les taux de réussite à l'épreuve standardisée CSSBJ varient entre 79 % et 88 % depuis 2017, soit un taux moyen de 85 %. Concernant les épreuves obligatoires du ministère, au 2<sup>e</sup> cycle, les taux de réussite se situent entre 72 % et 83 %, avec un taux moyen de 76 %, tandis qu'au 3<sup>e</sup> cycle, ces derniers varient entre 75 % et 90 %, présentant un taux moyen de 81 %.



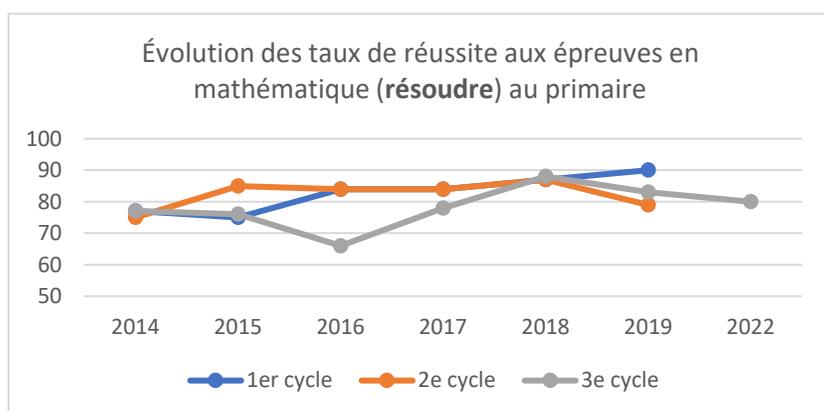
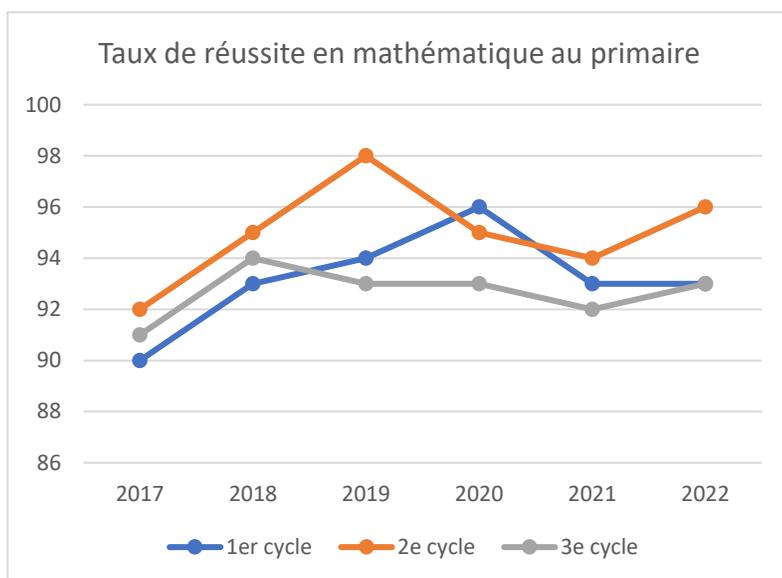
Si nous analysons un peu plus en détail, nous remarquons que le taux de réussite à l'épreuve du 2<sup>e</sup> cycle demeure assez stable entre 2019 et 2022, avec un écart de 2 points de pourcentage. Toutefois, le constat n'est pas le même au 3<sup>e</sup> cycle puisque l'écart est de 12 points de pourcentage entre 2019 et 2022, passant de 90 % à 78 %.

Pour ce qui est de la compétence **écrire**, depuis 2017 également, le taux moyen de réussite aux épreuves connaît une augmentation entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> cycle pour ensuite se maintenir au 3<sup>e</sup> cycle. En effet, au 1<sup>er</sup> cycle, le taux moyen est de 83 % et il est de 88 % aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Nous pouvons également émettre l'hypothèse que le retour de l'épreuve obligatoire en 4<sup>e</sup> et en 6<sup>e</sup> année a été particulièrement difficile pour les élèves puisque le taux de réussite a chuté de 9 points de pourcentage en 4<sup>e</sup> année et de 10 points de pourcentage en 6<sup>e</sup> année.



## Mathématique

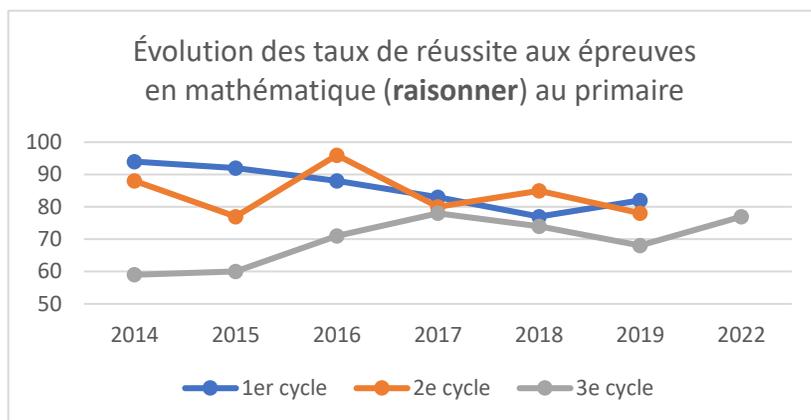
En mathématique, les taux de réussite aux 3 cycles sont très satisfaisants puisqu'ils se maintiennent entre 90 % et 98 % depuis 2017. En ce sens, le taux moyen de réussite des six dernières années est de 93 % pour le 1<sup>er</sup> cycle, de 95 % pour le 2<sup>e</sup> cycle et de nouveau 93 % au 3<sup>e</sup> cycle. Nous pouvons faire le même constat qu'en français; le taux moyen de réussite au 2<sup>e</sup> cycle est légèrement supérieur que celui des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Comparativement au dernier portrait, les taux de réussite en mathématique ont légèrement progressé aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles. Au 3<sup>e</sup> cycle, le taux moyen connaît une progression notable de 6 points de pourcentage, passant de 87 % à 93 %.



Concernant la compétence **résoudre**, nous constatons une progression dans les taux de réussite à l'épreuve standardisée du 1<sup>er</sup> cycle, passant d'un taux de 84 % en 2017 à 90 % en 2019. Au 2<sup>e</sup> cycle, nous notons une plus grande variation du taux de réussite à l'épreuve standardisée, passant de 84 % en 2017 à 87 % en 2018 pour chuter à 79 % en 2019. Finalement, pour l'épreuve obligatoire du 3<sup>e</sup> cycle, le taux de réussite passe de 78 % en 2017 à 88 % en 2018 et redescend à 80 % en 2022. Pour cette

compétence, nous constatons que les taux moyens de réussite aux épreuves diminuent progressivement d'un cycle à l'autre, passant de 87 % au 1<sup>er</sup> cycle à 83 % au 2<sup>e</sup> cycle, pour atteindre 82 % au 3<sup>e</sup> cycle où les élèves sont soumis à l'épreuve obligatoire du ministère.

En ce qui a trait à la compétence **raisonner**, nous constatons que les taux de réussite aux épreuves diminuent progressivement d'un cycle à l'autre, passant de 82 % au 1<sup>er</sup> cycle à 79 % au 2<sup>e</sup> cycle pour atteindre 68 % au 3<sup>e</sup> cycle, en 2019. Entre 2019 et 2022, nous notons une belle amélioration au 3<sup>e</sup> cycle, avec un taux de réussite passant de 68 % à 77 % à l'épreuve obligatoire.



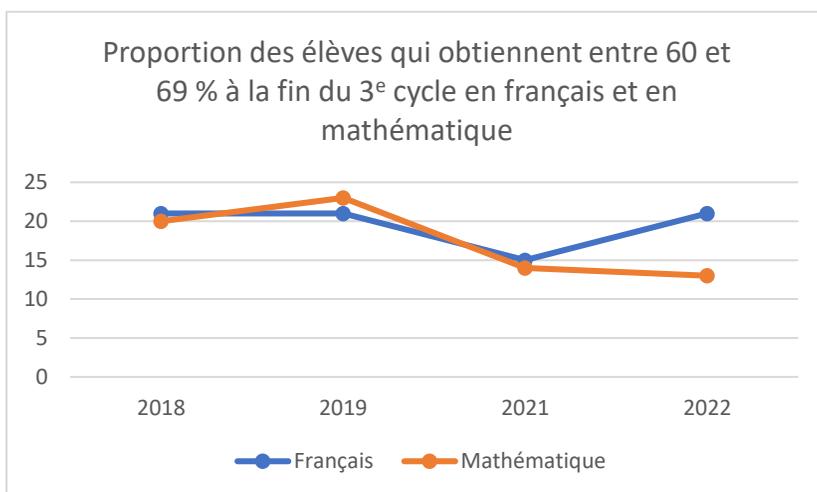
Nous constatons des taux de réussite plus faibles aux épreuves de la compétence **raisonner** qu'à celles de la compétence **résoudre** peu importe le cycle.

## Conclusion du primaire

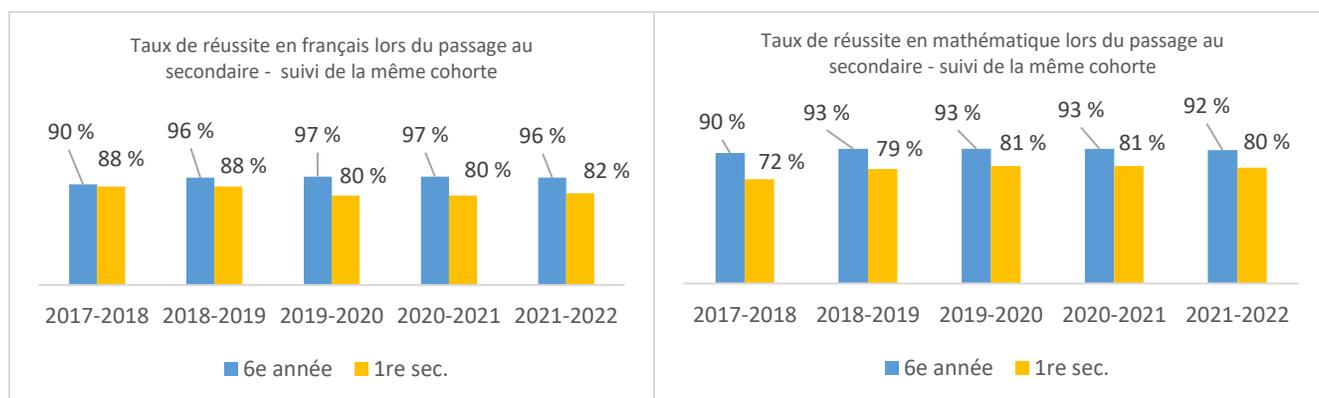
Pour conclure, dans ces deux matières, si nous comparons les statistiques de réussite aux épreuves à celles de la discipline, nous constatons que nos élèves réussissent mieux durant l'année scolaire qu'aux épreuves de fin d'année, tous cycles confondus. Si nous comparons les taux de réussite au niveau des garçons et des filles dans ces deux matières depuis les cinq dernières années, nous constatons que l'écart est plus significatif en français qu'en mathématique. Nous notons que les écarts les plus importants se situent en français au 3<sup>e</sup> cycle avec un écart variant de 2 à 10 points de pourcentage, toujours favorables aux filles. En mathématique, il est important de mentionner que l'écart est moins important, parfois favorable aux garçons, et qu'il s'atténue à chaque cycle.

Dans le portrait de 2018, nous avons constaté des baisses marquées des taux de réussite lors du passage au secondaire, ce constat demeure d'actualité puisque, pour une même cohorte d'élèves, nous accusons toujours des écarts de réussite entre la 6<sup>e</sup> année et la 1<sup>re</sup> secondaire.

En ce sens, nous jugeons opportun de nous pencher sur la proportion d'élèves vulnérables à la fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire, soit ceux qui ont obtenu entre 60 et 69 %, pour tenter d'établir une corrélation. En français, cette proportion stagne à 21 %, sauf en 2021, alors qu'en mathématique, nous constatons une diminution marquée de ce taux depuis 2019. Il est intéressant de constater que la proportion d'élèves vulnérables est moindre en mathématique qu'en français, ce qui porte à croire que les efforts déployés dans l'amélioration des pratiques portent fruit.



Maintenant, soulignons que l'écart de réussite en français des élèves quittant la 6<sup>e</sup> année vers la 1<sup>re</sup> secondaire est toujours présent. Nous remarquons que l'écart de 2 points en 2017-2018 est exceptionnel puisque la moyenne des cinq dernières années est de 12 points. Le même constat est présent en mathématique puisque les écarts de réussite entre la 6<sup>e</sup> année et la 1<sup>re</sup> secondaire sont également présents et varient de 12 à 18 points de pourcentage. Nous remarquons une diminution de 6 points d'écart entre 2018 et 2020 et une stabilité par la suite, ce qui porte à croire que les efforts plus soutenus consentis à l'arrimage entre le primaire et le secondaire ont été bénéfiques et devraient être maintenus, voire accentués.

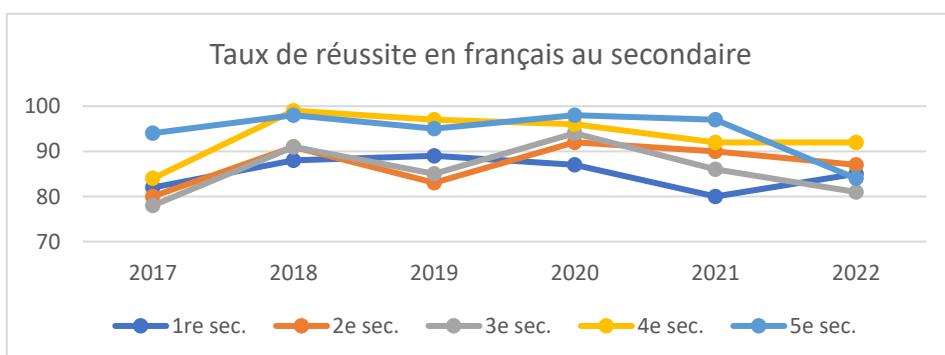


Finalement, la proportion d'élèves entrant en retard au secondaire est de 11 % en juin 2021. Le taux moyen des six dernières années est de 10 % au CSSBJ, comparativement à 12 % pour le secteur public.

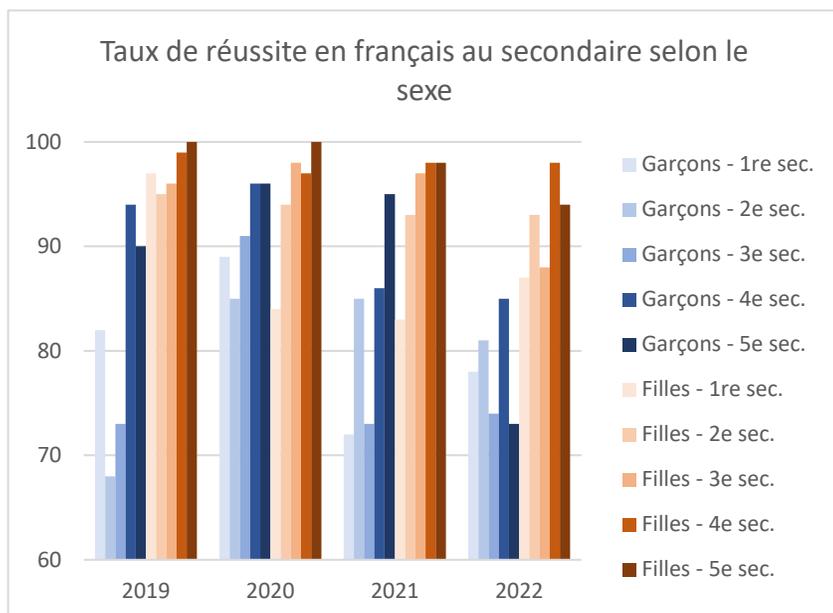
## L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

### Français

En français, les taux moyens de réussite des six dernières années sont assez stables. En débutant avec un taux de 85 % en 1<sup>re</sup> secondaire, nous avons toujours connu une légère augmentation, passant à 87 % en 2<sup>e</sup> secondaire, à 93 % en 4<sup>e</sup> secondaire pour ensuite terminer à 94 % en 5<sup>e</sup> secondaire. Nous notons

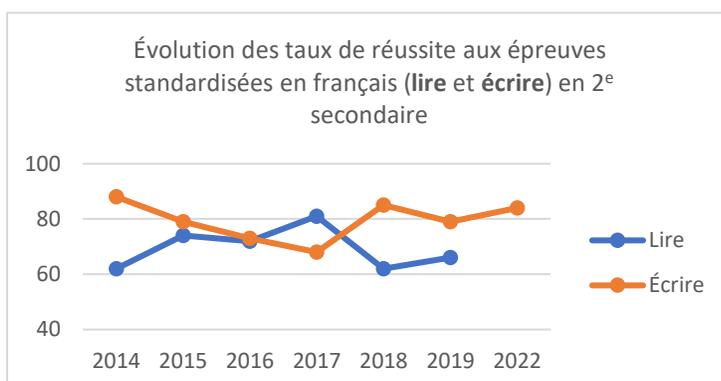


seulement une légère diminution en 3<sup>e</sup> secondaire, où le taux moyen de réussite a baissé à 86 % avant de faire une remontée de 7 points de pourcentage l'année suivante. Comparativement au dernier portrait, tous les taux moyens de réussite en français ont augmenté de 1 à 4 points de pourcentage, sauf en 3<sup>e</sup> secondaire où celui-ci est resté le même.

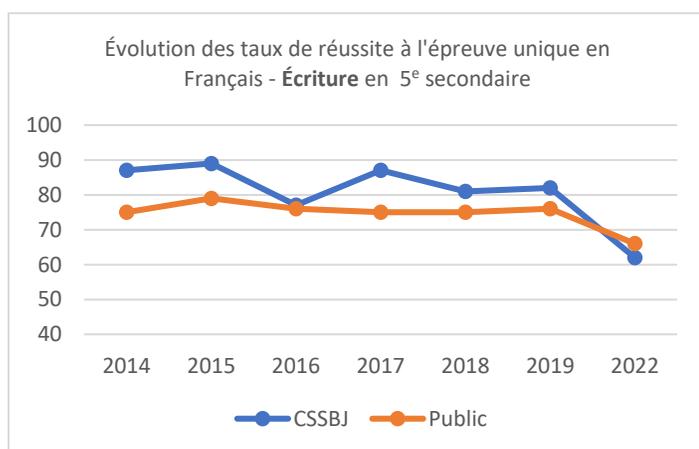


Lorsque nous comparons les résultats selon le sexe, on note un écart important au niveau de la réussite dans tous les niveaux. Les filles obtiennent presque toujours des taux de réussite supérieurs à ceux des garçons et ces écarts sont particulièrement significatifs en 3<sup>e</sup> secondaire où ils atteignent à deux reprises plus de 20 points de pourcentage en faveur des filles au cours des quatre dernières années.

Bien que le CSSBJ n'impose plus d'épreuves standardisées depuis juin 2020, nous pouvons constater qu'après une belle remontée des taux de réussite aux épreuves de **lecture** de 2014 à 2017, une chute importante est remarquée, passant de 81 % en 2017 à 62 % en 2018 et à 66 % en 2019. Concernant l'épreuve obligatoire d'**écriture**, en 2022, nous constatons une augmentation du taux de réussite de 5 points de pourcentage comparativement à celui de 2019 puisqu'il est passé de 79 % à 84 %.



De plus, nous pouvons établir la même tendance qu'au primaire selon laquelle les taux de réussite à l'épreuve de lecture sont plus faibles qu'à celle d'écriture.

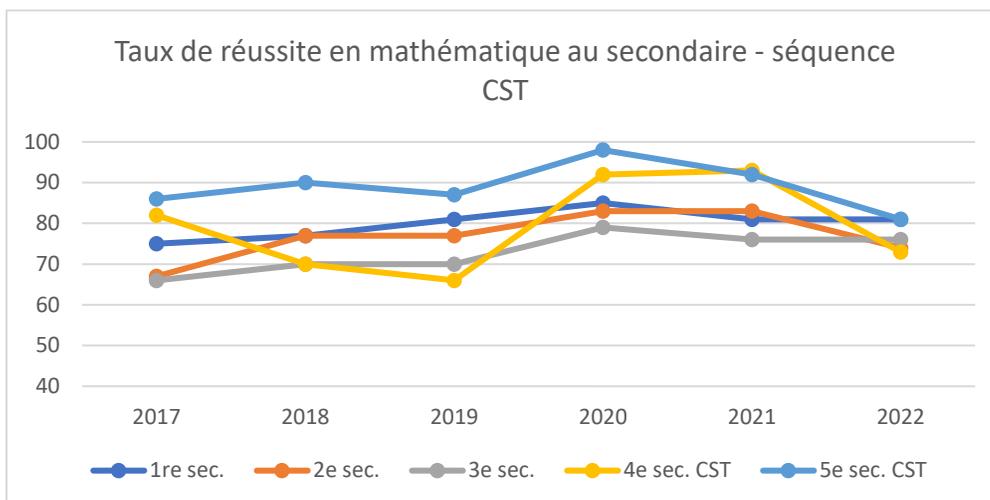


Au 2<sup>e</sup> cycle, les élèves sont soumis à l'épreuve unique d'écriture en 5<sup>e</sup> secondaire. Nous sommes forcés d'admettre que nos élèves ont nettement moins bien performé puisque nous constatons une baisse marquée de 20 points de pourcentage du taux de réussite, passant de 82 % en 2019 à 62 % en 2022. Au secteur public, les taux ont également subi des baisses importantes, passant de 76 % à 66 %. Cette chute marquée des taux de réussite fait écueil aux résultats qui prévalaient depuis 2014 où nos taux de réussite ont toujours été supérieurs à ceux du secteur public. Nonobstant les taux de juin 2016 et

de juin 2022, notre taux de réussite à cette épreuve est supérieur à 80 % depuis plusieurs années. De plus, le taux moyen est de 78 % pour les cinq dernières années d'administration comparativement à 74 % pour le secteur public.

## Mathématique

En mathématique, les taux moyens de réussite des six dernières années sont assez similaires pour les deux premières années du secondaire mais, tout comme en français, nous notons une baisse en 3<sup>e</sup> secondaire. En effet, le taux moyen de réussite est de 80 % en 1<sup>re</sup> secondaire, de 77 % en 2<sup>e</sup> secondaire et de 73 % en 3<sup>e</sup> secondaire. Notons qu'à partir de la 4<sup>e</sup> secondaire, les élèves choisissent une séquence mathématique correspondant à leur profil. Comme la séquence *Culture société et technique* (CST) correspond à la voie dite régulière, nous l'avons intégrée au graphique suivant. À cet égard, nous remarquons une belle progression en 4<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> secondaire, avec des taux moyens atteignant respectivement 79 % et 89 %.

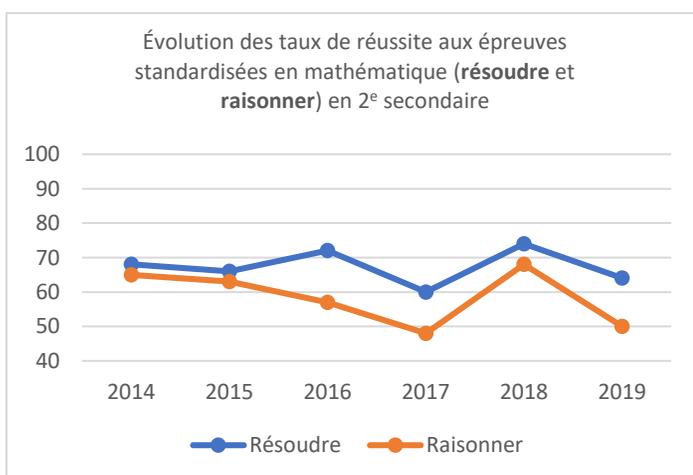
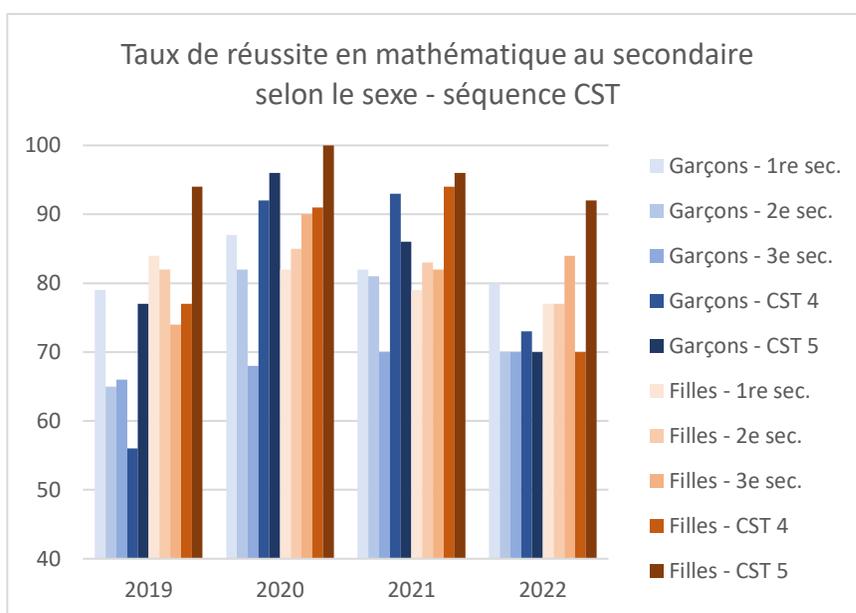


Soulignons également que tous les taux moyens de réussite en mathématique ont augmenté de 2 à 7 points de pourcentage depuis le dernier portrait, sauf en 5<sup>e</sup> secondaire où nous remarquons une baisse de 4 points de pourcentage. Il est à propos de souligner qu'en 1<sup>re</sup> secondaire, l'augmentation de 5 points de pourcentage comparativement au taux moyen de réussite du dernier

portrait laisse présager que les efforts déployés pour arrimer les pratiques entre le primaire et le secondaire sont encore une fois bénéfiques.

Par ailleurs, en 4<sup>e</sup> secondaire, les taux moyens de réussite dans les deux séquences mathématiques dites enrichies, soit *Technico-sciences* (TS) et *Sciences naturelles* (SN), sont au-dessus de 90 %, tout comme dans la séquence SN en 5<sup>e</sup> secondaire. La séquence TS en 5<sup>e</sup> secondaire présente quant à elle un taux moyen de réussite de 81 %.

Lorsque nous comparons les résultats selon le sexe, nous notons une variation selon le niveau scolaire. En effet, en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaires, les filles obtiennent toujours un taux de réussite supérieur aux garçons, mais en 1<sup>re</sup> secondaire, on remarque l'inverse depuis juin 2020. À partir de la 4<sup>e</sup> secondaire, la comparaison est beaucoup plus nuancée : nous retrouvons à quelques reprises des taux de réussite égaux pour les garçons et les filles et un nombre équivalent de taux de réussite favorables aux garçons comparativement à ceux favorables aux filles.



Quant aux épreuves standardisées en 2<sup>e</sup> secondaire, les taux moyens de réussite ne sont guère réjouissants. En effet, ce taux est de 67 % pour la compétence **résoudre** et de 59 % pour la compétence **raisonner**. Malgré des taux de réussite très faibles aux épreuves de juin 2019, le taux de réussite disciplinaire était tout de même de 77 %, ce qui démontre que nos élèves réussissent mieux durant l'année qu'aux épreuves finales.

Au 2<sup>e</sup> cycle, une épreuve unique est administrée aux élèves de 4<sup>e</sup> secondaire pour la compétence **raisonner** de chacune des séquences.

- Pour la séquence CST, le taux de réussite à l'épreuve est passé de 72 % en 2019 à 60 % en 2022, soit une baisse de 12 points de pourcentage, alors que les taux de réussite du secteur public sont demeurés sensiblement les mêmes, soit 73 % en 2019 comparativement à 72 % en 2022. Le taux moyen de réussite des quatre dernières années est de 64 %, comparativement à 71 % pour le secteur public. Malheureusement, depuis 2018, les taux de réussite de nos élèves à cette épreuve sont inférieurs à ceux du secteur public.

- Pour la séquence TS, en 2019, le taux de réussite à cette épreuve était de 75 %, alors que celui du secteur public était de 83 %, soit un écart de 8 points de pourcentage. En juin dernier, nous sommes retournés à un taux de réussite très semblable à celui du secteur public, soit 86 % pour notre CSS comparativement à 87 % pour le secteur public, diminuant ainsi l'écart à 1 point de pourcentage. Notons que, depuis 2013, nos taux de réussite sont habituellement au-dessus des taux de réussite du secteur public, sauf en 2015, 2019 et 2022.
- Pour la séquence SN, les taux de réussite à l'épreuve unique varient beaucoup d'une année à l'autre depuis 2016. Malgré tout, nos taux demeurent supérieurs à ceux du secteur public, sauf pour juin 2019. Après avoir connu une baisse marquée de 22 points de pourcentage entre 2018 et 2019, le taux de réussite à l'épreuve de juin 2022 a atteint 95 %, soit une augmentation significative de 20 points de pourcentage. Pour sa part, le taux du secteur public est demeuré relativement stable.

### **Conclusion du secondaire**

Pour conclure, mentionnons que les élèves semblent éprouver plus de difficulté en mathématique qu'en français. De plus, il sera important de porter une attention particulière lors du passage du 1<sup>er</sup> cycle à la 3<sup>e</sup> secondaire, puisque nous constatons une baisse des taux moyens de réussite dans les matières de base lors de ce passage.

### **LE SECTEUR DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (FGA)**

Le Centre de formation générale des adultes (CFG) dispense ses services principalement à Chibougamau. Toutefois, des pôles satellites sont présents à Lebel-sur-Quévillon et à Matagami, principalement avec l'enseignement à distance, permettant ainsi aux clientèles d'avoir accès à la formation générale des adultes. Nous offrons également de la formation en partenariat avec plusieurs organismes communautaires sur l'ensemble du territoire jamésien à travers les programmes *Intégration sociale*, *Insertion socioprofessionnelle* et *Alphabétisation*. Ces partenariats nous permettent de scolariser une clientèle et de hausser ses compétences de base, ce qui ne serait pas accessible autrement.

<b>Répartition de la clientèle inscrite sur le territoire de la Jamésie</b>			
	<b>Chibougamau</b>	<b>Lebel-sur-Quévillon</b>	<b>Matagami</b>
<b>2017-2018</b>	80 %	11 %	9 %
<b>2018-2019</b>	84 %	7 %	9 %
<b>2019-2020</b>	82 %	10,5 %	7,5 %
<b>2020-2021</b>	81 %	12 %	7 %
<b>2021-2022</b>	80 %	14 %	6 %

Afin d'éviter un bris de services et d'assurer des mesures d'appui, les mécanismes de transfert du secteur des jeunes vers la formation générale des adultes nécessitent une attention particulière pour l'ensemble de la clientèle ayant des besoins particuliers. Nous constatons qu'il y a plus de garçons que de filles dans cette situation.

<b>Nombre d'élèves sans DES provenant directement des écoles secondaires</b>			
	<b>Filles</b>	<b>Garçons</b>	<b>Total</b>
<b>2017-2018</b>	8	10	18
<b>2018-2019</b>	15	18	33
<b>2019-2020</b>	6	13	19
<b>2020-2021</b>	11	10	21
<b>2021-2022</b>	7	14	21

La clientèle au secteur des adultes présente une majorité d'élèves âgés de 25 ans et plus. En effet, nous constatons un changement à partir de l'année 2019-2020 alors qu'avant, la majorité des élèves étaient âgés de 19 ans et moins ; cela s'explique par l'augmentation des élèves en francisation d'année en année. Cependant, la clientèle des 19 ans et moins est celle que nous retrouvons en majorité dans nos classes, excluant les cours de francisation.

Répartition de la clientèle selon l'âge			
	19 ans et moins	20 à 24 ans	25 ans et plus
2017-2018	39 %	25 %	36 %
2018-2019	50 %	20 %	30 %
2019-2020	33 %	16 %	51 %
2020-2021	39 %	12 %	49 %
2021-2022	39 %	11 %	50 %

### La clientèle versus la diplomation

Parmi la clientèle âgée de 19 ans et moins fréquentant le CFGA, nous pouvons constater un faible taux de diplomation qui s'explique lorsque nous analysons les motifs de fréquentation de ces élèves. En effet, ils ne souhaitent pas obtenir nécessairement un DES, mais plutôt obtenir les préalables pour la formation collégiale ou professionnelle.

Taux de diplomation du CFGA sans égard à la provenance de l'élève de 19 ans et moins						
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Nombre de diplômés	1/70	3/65	1/67	5/59	2/65	12/326
Nombre de filles diplômées	1	3	1	3	2	10
Nombre de garçons diplômés	0	0	0	2	0	2
Taux de diplomation	1,4 %	4,6 %	1,5 %	8,5 %	3,1 %	7,7 %

Nous pouvons faire le constat suivant quant aux motifs de fréquentation : la majorité de la clientèle fréquentant le CFGA s'inscrit en formation de base diversifiée, que ce soit pour obtenir les préalables à la formation collégiale, à la formation professionnelle ou encore pour obtenir un DES.

Répartition de la clientèle selon le motif de fréquentation				
	Formation de base commune (1 <sup>er</sup> cycle)	Formation de base diversifiée (2 <sup>e</sup> cycle)	Reconnaissance des acquis	Francisation
2017-2018	12 %	63 %	19 %	6 %
2018-2019	12 %	65 %	14 %	9 %
2019-2020	28 %	44,5 %	11,5 %	16 %
2020-2021	10 %	67 %	9 %	14 %
2021-2022	13 %	51 %	9 %	27 %

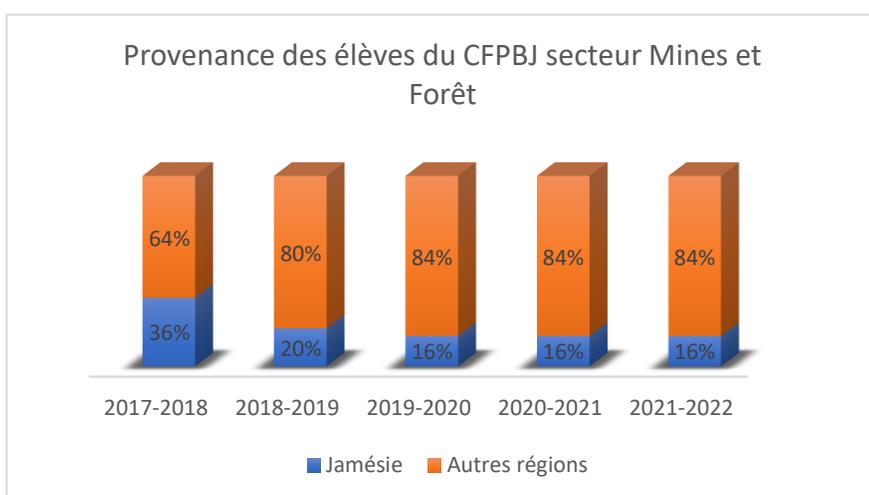
Même si les élèves inscrits en formation de base commune (niveau présecondaire ou 1<sup>er</sup> cycle du secondaire) prendront plusieurs années avant d'obtenir une qualification, ils font partie de notre taux de réussite annuel. C'est souvent cette clientèle qui ira ensuite chercher la reconnaissance des acquis, par la réussite de certains tests comme le *Test d'équivalence de niveau de scolarité (TENS)* et le *Test de développement général (TDG)*. Quant à la francisation, nous constatons une augmentation des inscriptions depuis quelques années et c'est cette clientèle qui fait augmenter l'âge moyen des élèves fréquentant le centre.

## **LE SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (FP)**

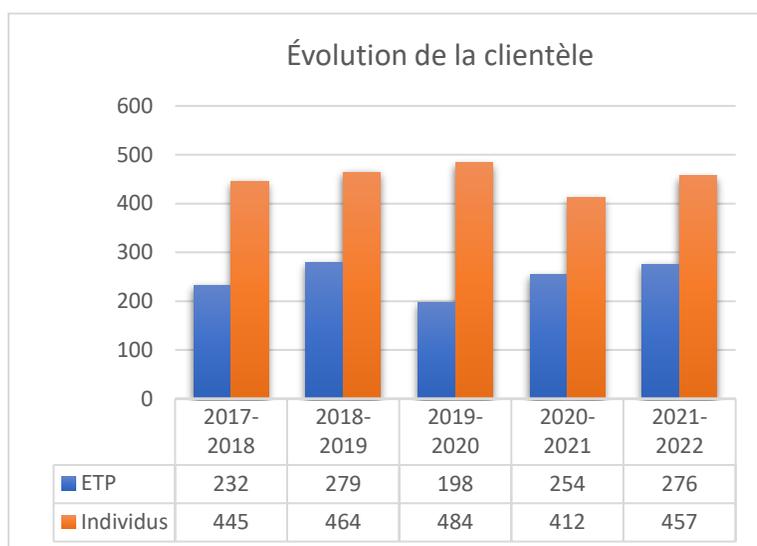
### Contexte général

Au cours des dernières années, le Centre de formation professionnelle de la Baie-James (CFPBJ) a multiplié et diversifié les partenariats afin d'élargir son offre de formation de manière à répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises et des organisations du territoire. L'équipe-centre a également fait des choix quant à la carte des enseignements au regard de la vision et a précisé sa mission en vue de distinguer son offre de formation sur le plan national et de mettre en valeur certains avantages concurrentiels. De façon générale, les programmes d'études menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) qui y sont offerts se retrouvent en grande majorité dans le secteur Mines et Forêt incluant les Travaux de chantiers (81 %), vient ensuite le secteur de l'Administration (5 %), de l'Entretien d'équipements motorisés (3,5 %) et finalement, les autres secteurs, incluant la Santé, l'Électrotechnique, la Mécanique d'entretien et la Construction (10,5 %).

Le CFPBJ attire principalement une clientèle provenant de l'extérieur de la région Nord-du-Québec, ce qui contribue à combler les besoins de main-d'œuvre de la région. Toutefois, très peu d'élèves demeurent sur le territoire afin de l'habiter et d'assurer sa vitalité. La proportion des élèves dans le secteur Mines et Forêt (incluant les Travaux de chantier) provenant de l'extérieur de la région a augmenté pour se situer entre 64 % et 84 %, il continue donc de se maintenir au-delà de 50 % depuis 2010-2011.



Le Centre de formation professionnelle de la Baie-James n'a pas subi de diminution de clientèle dans les dernières années, comparativement à ce que nous observons à l'échelle nationale. Cet état de fait s'explique par l'analyse, la diversification des médias utilisés ainsi que par les investissements réalisés dans sa stratégie d'attraction et de recrutement.



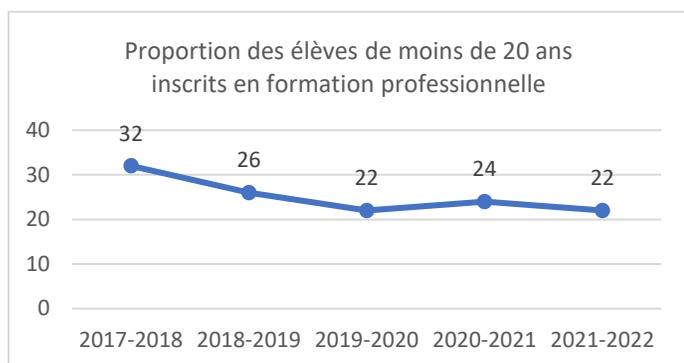
Le nombre d'élèves du CFPBJ inscrit dans les programmes menant à un diplôme (DEP, AEP) a connu une augmentation importante jusqu'en 2013-2014, atteignant 653 individus en formation pour 327 élèves temps plein (un ETP doit cumuler 900 heures de formation par année). Par la suite, nous observons une légère baisse pour maintenir entre 232 ETP et 280 ETP (à l'exception de l'année 2019-2020 en raison du contexte pandémique mondial lié à la COVID-19). Malgré l'absence de liste d'attente dans nos programmes, nous travaillons ardemment à combler chacune de nos cohortes afin de contribuer à la réponse au besoin de main-d'œuvre de plus en plus criant.

La clientèle du CFP se compose majoritairement de garçons, ce qui s'explique par la concentration de programmes d'études menant à des métiers traditionnellement masculins. La proportion des garçons entre 2017 et 2022 oscille entre 74 % et 88 %. Nous tentons toutefois de diversifier notre offre de services afin de miser également sur la formation continue, la reconnaissance des acquis et le développement des compétences du futur afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre actuelle par une augmentation des connaissances et des compétences des travailleurs. Nous avons d'ailleurs développé considérablement nos mécanismes de reconnaissance des acquis depuis 2 ans.

Les programmes d'études sont offerts dans l'un des points de service du CFPBJ : Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon, Matagami et VVB ainsi que dans les communautés autochtones, en partenariat avec la Commission scolaire Crie ou dans nos chantiers-écoles en milieu éloigné. Le CFPBJ collabore également avec d'autres centres de services scolaires en entente de délocalisation ou de démobilisation. La venue de plusieurs mesures en provenance du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) nous permet d'innover et de créer des modèles de formation répondant aux besoins et aux particularités du milieu ainsi que de supporter la mobilité des élèves en région. La répartition de la clientèle sur le territoire est directement proportionnelle aux activités des secteurs miniers et forestiers. Notons que la fermeture de plusieurs minières a impacté l'organisation pédagogique de ces programmes.

Répartition de la clientèle par lieu de formation						
	Chibougamau	Lebel-sur-Quévillon	Matagami	VVB	Cris	Autres
2017-2018	76 %	6,5 %	9 %	6 %	2,5 %	0 %
2018-2019	68 %	13,5 %	10,5 %	8 %	0 %	0 %
2019-2020	74 %	8 %	9,5 %	7 %	1,5 %	0 %
2020-2021	75 %	3,5 %	13,5 %	8 %	0 %	0 %
2021-2022	80 %	6 %	6 %	6 %	0 %	2 %

Malgré tous les efforts de valorisation de la formation professionnelle et l'augmentation observée du nombre d'élèves de moins de 20 ans lors du dernier plan d'engagement vers la réussite, nous avons observé une augmentation de l'âge moyen de notre clientèle et, par conséquent, une diminution des élèves de moins de 20 ans. Nous pouvons certainement attribuer cette situation aux mesures du ministère du



Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale afin de redynamiser l'économie postpandémie avec son opération main-d'œuvre et la requalification des travailleurs. Il importe cependant de poursuivre nos efforts en ce sens, malgré l'absence de résultats à cet indicateur. Cette catégorie d'élèves ne représentait que 14 % en 2009-2010, elle atteint un sommet historique de 34 % en 2016-2017 pour osciller maintenant entre 32 % et 22 %. La moyenne d'âge des cinq dernières années se situe maintenant à 29 ans.

## LA DIPLOMATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Le taux annuel de diplomation des élèves du CFPBJ se situe entre 82 % et 86 % au cours des cinq dernières années, ce qui est jugé satisfaisant.

Taux de diplomation du CFPBJ					
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Taux global	86 %	84 %	82 %	80 %	82 %
Proportion des diplômés de sexe masculin	82 %	85 %	84 %	85 %	80 %
Proportion des diplômées de sexe féminin	18 %	15 %	16 %	15 %	20 %
Taux des élèves de moins de 20 ans	27 %	24 %	18 %	28 %	20 %

## La clientèle

Nos taux d'abandon sont très bas dans la plupart des programmes ; nous devons cependant porter une attention particulière au programme de Conduite de machine en traitement du minerai afin de mettre en place des mesures favorisant la rétention, la persévérance et la diplomation des élèves.

## Les programmes

L'organisation pédagogique mise en place dans chacun de nos programmes favorise la persévérance scolaire et la réussite des élèves : ils se déroulent, pour la plupart, en contexte de travail réel (ex. : chantiers-écoles en entreprise) et sont dispensés en accéléré afin de diminuer le nombre de mois en formation de manière à accéder rapidement au marché du travail. La carte des options offertes au CFPBJ, le modèle d'organisation, l'accès à des salaires très élevés, la pénurie de main-d'œuvre dans nos champs d'expertise et la relation d'affaires avec les entreprises et les organismes du territoire sont tant de motifs qui font du centre un choix attirant. Nous dénotons toujours que la réussite de certains programmes nécessite un arrimage entre les compétences numériques et les compétences de base en numératie et en littératie. Nous sommes d'ailleurs à revoir, en ce sens, nos outils pédagogiques afin d'intégrer le numérique dans chacun de nos programmes. Nous avons également intégré, en collaboration avec la formation générale des adultes via le cours *Engagement vers la réussite*, des modules de formation préalables à la formation professionnelle de manière à augmenter les compétences de base qui sont et qui seront requises dans le futur.

## La sélection des élèves

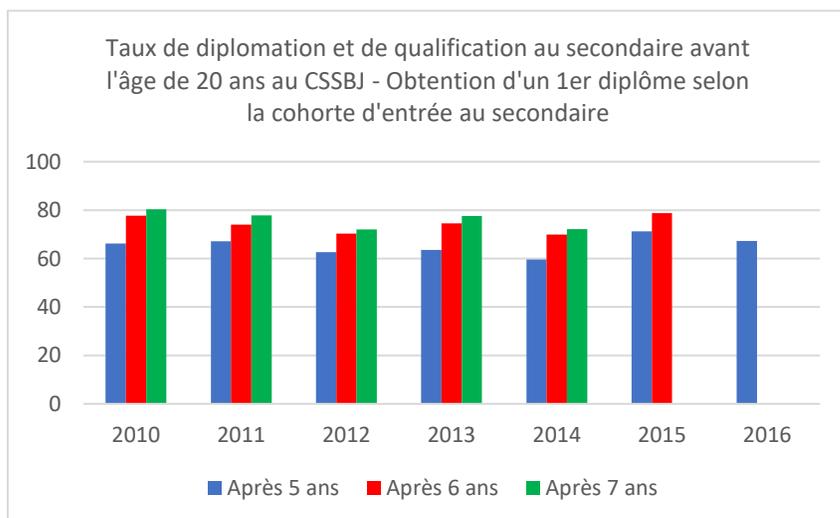
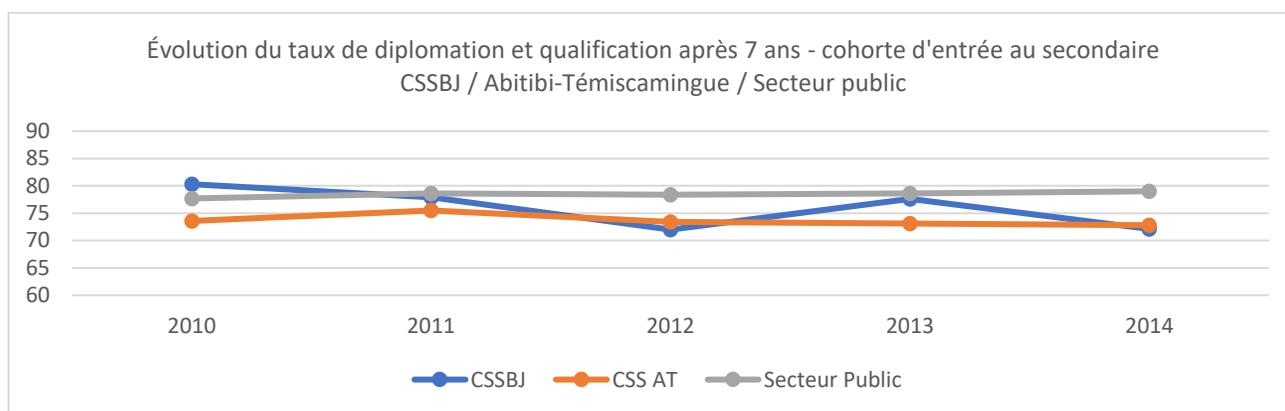
Au fil des années, nous avons développé, en collaboration avec les entreprises et/ou les partenaires, notre expertise ainsi qu'un modèle unique de sélection des candidats pour certains programmes. Ce modèle a été éprouvé et est maintenant une référence pour les centres qui travaillent en partenariat avec nous. Aucun autre processus de sélection n'est en vigueur considérant les efforts déployés afin de remplir nos cohortes et répondre aux besoins de main-d'œuvre.

## Les enseignants

Le taux d'enseignants légalement qualifiés n'a pas augmenté depuis les dernières années. Toutefois, l'équipe s'est relativement stabilisée, ce qui permet de bâtir et développer les connaissances et les compétences du personnel enseignant en formation professionnelle. L'expertise requise, les programmes offerts au Centre, les horaires atypiques, les distances à parcourir et l'écart entre les salaires de l'industrie versus ceux en enseignement complexifient le recrutement de ressources spécialisées pour l'enseignement de nos programmes en région.

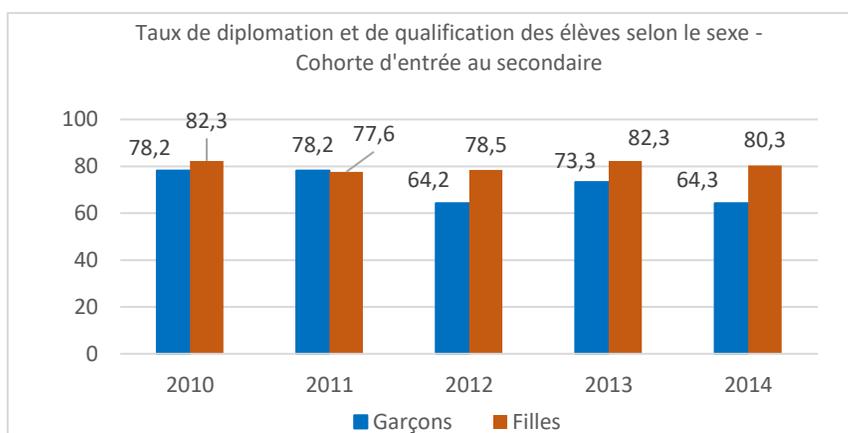
## DIPLOMATION ET QUALIFICATION GLOBALE

Mises à part les cohortes de 2009 et 2010 où les taux de diplomation et de qualification après 7 ans atteignaient les 80 %, le CSSBJ obtient des taux qui varient entre 72 % et 78 % pour les cohortes de 2011 à 2014. Ainsi, le taux moyen des cinq dernières années se situe à 76 %, soit 2 points de pourcentage inférieur à celui du secteur public qui est de 78 %. De plus, il peut être intéressant de constater que nous obtenons des taux moyens légèrement supérieurs de 2 points de pourcentage à ceux des centres de services scolaires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue avec qui nous avons des similitudes et des collaborations.

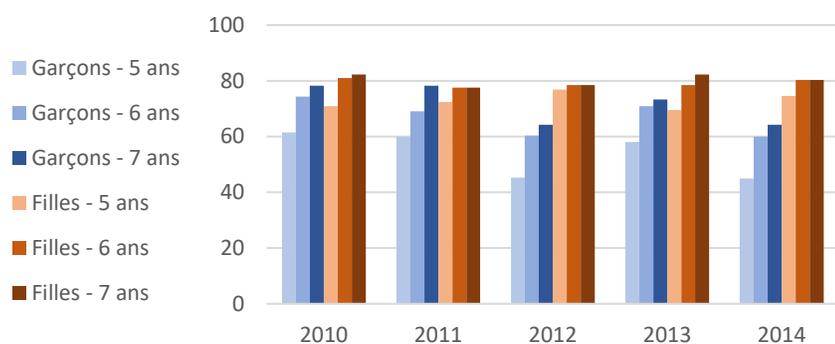


Au regard du graphique suivant, nous pouvons constater des taux de diplomation après 5 ans variant entre 60 % et 71 % pour les dernières cohortes, ce qui représente un taux moyen peu élevé de 65 %. Toutefois, si nous observons les taux de diplomation après 5, 6 et 7 ans pour une même cohorte, nous pouvons constater des gains significatifs avec 1 ou 2 années supplémentaires. Prenons en exemple, la cohorte de 2014 où nous pouvons constater un gain significatif de 10,3 points de pourcentage après 6 ans et de 2,2 points de pourcentage supplémentaire après 7 ans, faisant passer le taux de 59,6 % après 5 ans, à 69,9 % après 6 ans et à 72,1 % après 7 ans.

De plus, une brève analyse démontre sans équivoque que le taux de diplomation des filles est plus élevé de plusieurs points de pourcentage que celui des garçons, sauf pour la cohorte de 2011. Notons également que l'écart fluctue beaucoup d'une cohorte à l'autre. L'écart moyen des cinq dernières années est de 8,8 points de pourcentage, comparativement à 10 points de pourcentage pour le secteur public.



Taux de diplomation et de qualification au secondaire selon le sexe - Obtention d'un 1er diplôme

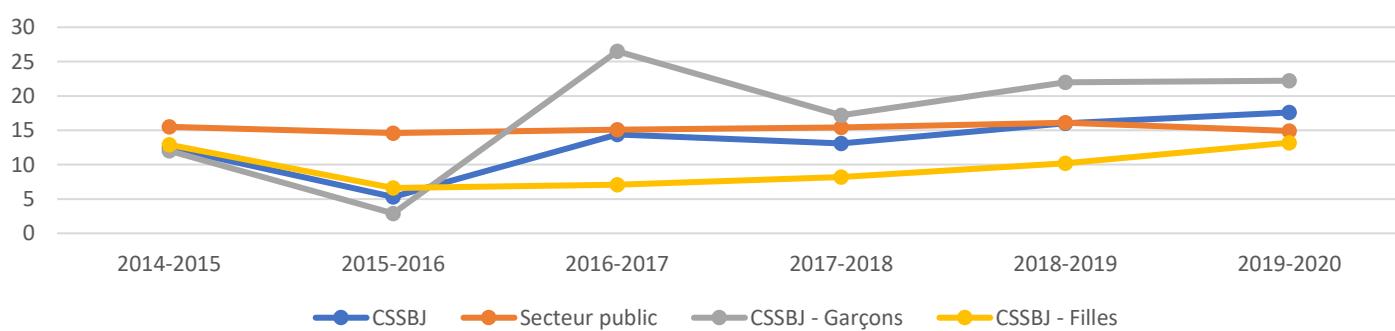


Dans le même ordre d'idée, nous constatons que le taux de diplomation des garçons après 5 ans est beaucoup plus faible que celui des filles. En effet, pour les cohortes de 2010 à 2014, le taux moyen de diplomation après 5 ans chez les garçons est de 54 % comparativement à 73 % chez les filles. De plus, nous pouvons constater qu'une année supplémentaire permet aux garçons de récupérer en moyenne 13 points de pourcentage, faisant passer le taux moyen de diplomation

après 6 ans à 67 % tandis que nous augmentons en moyenne de 6 points de pourcentage pour les filles. Ce constat porte à réflexion et pourrait être un levier pour poursuivre le travail de valorisation de la formation professionnelle afin d'offrir rapidement un parcours scolaire mieux adapté aux aspirations professionnelles des jeunes.

Pour terminer, soulignons que le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification tend à augmenter et à se rapprocher du taux du secteur public. En effet, en 2019, ce taux atteint 17,6 %, soit 2,7 points de pourcentage plus élevés que celui du secteur public, ce qui est une première depuis les dernières années. Le taux moyen des cinq dernières années se situe à 13 % pour le CSSBJ et à 15 % pour le secteur public. De plus, nous constatons sans surprise que le taux de sorties sans diplôme ni qualification est plus élevé chez les garçons que chez les filles, sauf en 2015.

Évolution du taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification CSSBJ / Secteur public



Évidemment, une raison à elle seule ne peut expliquer que certains élèves n'obtiennent pas leur diplôme. Il est alors important de considérer une variété de facteurs tels que :

- Les difficultés graves d'apprentissage qui causent des retards importants ;
- Les parcours modifiés ;
- Les programmes différenciés correspondant aux besoins des élèves ;
- Les échecs dans une ou plusieurs matières ou modules à la fin de la formation ;
- L'abandon ou le décrochage scolaire ;
- Les élèves non disponibles aux apprentissages en raison de différents facteurs externes.

## **SOMMAIRE DES CONSTATS**

- Au primaire, nous pouvons affirmer que nous performons très bien en français, en mathématique et en anglais avec des taux de réussite supérieurs à 90 %.
- Contrairement au dernier portrait, les taux de réussite aux épreuves sont maintenant plus faibles en lecture qu'en écriture, et ce, tant aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire qu'à la fin du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire.
- En mathématique, les élèves réussissent mieux aux épreuves de compétence résoudre que raisonner.

- La proportion d'élèves qui ont obtenu entre 60 et 69 % à la fin du 3<sup>e</sup> cycle est moindre en mathématique qu'en français. L'écart de réussite lors du passage du primaire vers le secondaire demeure tout de même une préoccupation dans les 2 matières.
- Au secondaire, le passage du 1<sup>er</sup> cycle vers la 3<sup>e</sup> secondaire semble présenter un défi pour les élèves, particulièrement en mathématique.
- À la formation générale des adultes, nous constatons une augmentation de la moyenne d'âge due aux inscriptions en francisation. Cependant, notre clientèle se situe majoritairement entre 16 et 21 ans et provient surtout du secteur jeune. Nous remarquons que plusieurs de ces jeunes adultes viennent chercher les préalables pour s'inscrire aux différents DEP.
- À la formation professionnelle, nous notons maintenant une constance du nombre d'ETP sanctionnés au cours des dernières années et nous constatons toujours la grande popularité des programmes en Mines et Forêt auprès de la clientèle provenant de l'extérieur de la région.
- L'écart de réussite entre les garçons et les filles demeure présent, particulièrement en français, et a un impact significatif lors de la diplomation. Le taux de diplomation des garçons après 5, 6 et 7 ans est très préoccupant.

## **ENJEUX**

De ces constats ressortent principalement 5 enjeux :

- Un enjeu de diplomation chez nos élèves de moins de 20 ans, en raison d'un faible taux de diplomation après 5 ans ;
- Un enjeu d'équité, en raison des écarts de réussite et de diplomation entre garçons et filles ;
- Un enjeu de transition entre le primaire et le secondaire et entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> secondaire, en raison d'une baisse significative des taux de réussite en français et en mathématique ;
- Un enjeu de réussite en mathématique au secondaire, en raison d'une baisse significative des taux de réussite dans les 3 premières années du secondaire ;
- Un enjeu d'accompagnement et de développement professionnel du personnel.

## ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET CIBLES

Objectifs et cibles CSSBJ pour 2027 et sous-objectifs permettant l'atteinte de l'objectif principal	Indicateurs <sup>1</sup> (provenance des données, MEQ ou CSS)	CIBLE 2027 et Situation actuelle du CSSBJ	Situation actuelle du secteur public <sup>2</sup> , lorsque disponible
<p><b>ORIENTATION 1</b></p> <p><b>AUGMENTER LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION DES ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS</b></p>			
<p><b>Objectif 1</b> Maintenir à 80 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un 1<sup>er</sup> diplôme ou une 1<sup>re</sup> qualification en mettant à contribution la FGJ, la FGA et la FP</p> <p><b>Sous-objectif 1.1</b> Maintenir des taux de réussite comparables ou supérieurs à ceux du secteur public aux épreuves uniques de sanction</p> <p><b>Objectif 2</b> Maintenir un taux de diplomation en formation professionnelle supérieur à 80 %</p>	<p>1. Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire (MEQ)</p> <p>1.1 Taux de réussite aux épreuves uniques pour chacune des matières à sanction (MEQ)</p> <p>2.</p> <p>a. Taux annuel de diplomation en formation professionnelle (CSS)</p> <p>b. Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans (MEQ)</p>	<p><b>CIBLE 2027</b> : 80 % Taux moyen : 76 % Cohorte de 2014 : 72,1 % Cohorte de 2015 : 80,8 %</p> <p>Juin 2022 Français écriture : 61,5 % Anglais oral : 98,9 % Anglais écrit : 94,5 % Math CST : 60 % Math TS : 85,7 % Math SN : 94,6 % Histoire : N/A Science tech : 84,3 % ATS : N/A</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : plus de 80 % Taux moyen : 82,8 % 2021-2022 : 82 %</p> <p>Taux moyen : 88,48 % Cohorte de 2019 : 97,7 %</p>	<p>Taux moyen : 79 % Cohorte de 2014 : 79 % Cohorte de 2015 : 81,6 %</p> <p>Juin 2022 Français écriture : 66,1 % Anglais oral : 96,3 % Anglais écrit : 90,5 % Math CST : 71,5 % Math TS : 86,7 % Math SN : 85,1 % Histoire : N/A Science tech : 71,2 % ATS : N/A</p> <p>Taux moyen : 81,74 % Cohorte de 2019 : 80,7 %</p>

<sup>1</sup> En vert, les indicateurs nationaux prescrits par le MEQ.

<sup>2</sup> Taux des 72 Centres de services scolaires du réseau public.

Objectifs et cibles CSSBJ pour 2027 et sous-objectifs permettant l'atteinte de l'objectif principal	Indicateurs <sup>1</sup> (provenance des données, MEQ ou CSS)	CIBLE 2027 et Situation actuelle du CSSBJ	Situation actuelle du secteur public <sup>2</sup> , lorsque disponible
<p><b>Objectif 3</b> Réduire à 15 % ou moins le taux d'élèves sortants sans diplôme ni qualification</p>	<p>3. Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs), parmi les élèves sortants, inscrits en FGJ (MEQ)</p>	<p><b>CIBLE 2027</b> : 15% ou moins  2019-2020 : 17,6 % Taux moyen : 13 %</p>	<p>2019-2020 : 14,9 % Taux moyen : 15 %</p>
<p><b>ORIENTATION 2</b> <b>ASSURER UN CHEMINEMENT SCOLAIRE RÉPONDANT AUX BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES</b></p>			
<p><b>Objectif 4</b> Maintenir un taux de diplomation et de qualification des garçons supérieur à 70 %</p> <p><b>Objectif 5</b> Maintenir un taux de diplomation des élèves HDAA supérieur à 50 %</p> <p><b>Objectif 6</b> Atténuer l'écart de réussite des élèves en français et en mathématique lors de leur passage au secondaire</p>	<p>4. Taux de diplomation et de qualification des garçons après 7 ans (MEQ)</p> <p>5. Taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA — selon qu'ils avaient ou non un plan d'intervention (PI) actif à leur entrée au secondaire (MEQ)</p> <p>6.</p> <p>a. Proportion des élèves à risque qui obtiennent entre 60 et 69 % à la fin du 3<sup>e</sup> cycle en français (CSS)</p> <p>b. Proportion des élèves à risque qui obtiennent entre 60 et 69 % à la fin du 3<sup>e</sup> cycle en mathématique (CSS)</p>	<p><b>CIBLE 2027</b> : 70 %  Cohorte de 2014 : 64,3 % Cohorte de 2015 : 71,4 %</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 50%  Cohorte de 2013 : 58,3 % Cohorte de 2014 : 45,9 % Cohorte de 2015 : 55 %</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 18 %  2022 : 21 %</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 10 %  2022 : 13 %</p>	<p>Cohorte de 2014 : 74 % Cohorte de 2015 : 77,1 %</p> <p>Cohorte de 2013 : 56,2 % Cohorte de 2014 : 57,5 % Cohorte de 2015 : 62,2 %</p>

Objectifs et cibles CSSBJ pour 2027 et sous-objectifs permettant l'atteinte de l'objectif principal	Indicateurs <sup>1</sup> (provenance des données, MEQ ou CSS)	CIBLE 2027 et Situation actuelle du CSSBJ	Situation actuelle du secteur public <sup>2</sup> , lorsque disponible
<p><u>Sous-objectif 6.1</u> Réduire à 11 points de pourcentage l'écart de réussite en français des élèves quittant la 6<sup>e</sup> année vers la 1<sup>re</sup> secondaire</p> <p><u>Sous-objectif 6.2</u> Réduire à 9 points de pourcentage l'écart de réussite en mathématique des élèves quittant la 6<sup>e</sup> année vers la 1<sup>re</sup> secondaire</p>	<p>c. Proportion des élèves en échec à la fin du 3<sup>e</sup> cycle en français (CSS)</p> <p>d. Proportion des élèves en échec à la fin du 3<sup>e</sup> cycle en mathématique (CSS)</p> <p>6.1 Taux de réussite en français lors du passage au secondaire des élèves de la même cohorte (6<sup>e</sup> année/1<sup>re</sup> secondaire) (CSS)</p> <p>6.2 Taux de réussite en mathématique lors du passage au secondaire des élèves de la même cohorte (6<sup>e</sup> année/1<sup>re</sup> secondaire) (CSS)</p>	<p>À documenter</p> <p>À documenter</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 11 points 21-22 : 14 points</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 9 points 21-22 : 12 points</p>	

Objectifs et cibles CSSBJ pour 2027 et sous-objectifs permettant l'atteinte de l'objectif principal	Indicateurs <sup>1</sup> (provenance des données, MEQ ou CSS)	CIBLE 2027 et Situation actuelle du CSSBJ	Situation actuelle du secteur public <sup>2</sup> , lorsque disponible
<b>ORIENTATION 3</b> <b>AMÉLIORER LES COMPÉTENCES DES ÉLÈVES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUE</b>			
<p><b><u>Objectif 7</u></b> Porter à 88 % le taux de réussite des élèves de la 4<sup>e</sup> année du primaire à l'épreuve obligatoire d'écriture en français</p> <p><b><u>Objectif 8</u></b> Porter à 76 % le taux de réussite des élèves de la 4<sup>e</sup> année du primaire à l'épreuve obligatoire de lecture en français</p> <p><b><u>Objectif 9</u></b> Maintenir un taux de réussite supérieur à 75 % à l'épreuve obligatoire d'écriture de 2<sup>e</sup> secondaire</p>	<p>7. Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture de 4<sup>e</sup> année du primaire (CSS)</p> <p>8.</p> <p>a. Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture de 4<sup>e</sup> année du primaire (CSS)</p> <p>b. Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture 4<sup>e</sup> année du primaire (MEQ)</p> <p>9.</p> <p>a. Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture de 6<sup>e</sup> année du primaire (CSS)</p> <p>b. Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture de 2<sup>e</sup> secondaire (CSS)</p>	<p><b>CIBLE 2027</b> : 88 %</p> <p>2022 : 83 % Moyen : 88 %</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 76 %</p> <p>2022 : 74 % Moyen : 76 %</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 60 %</p> <p>2022 : 56,69 % Moyen : 57,61 %</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 85 %</p> <p>2022 : 82 % Moyen : 88 %</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 75 % et plus</p> <p>2022 : 84 % Moyen : 79 %</p>	<p>2022 : 70 % Moyen : 65,65 %</p>

Objectifs et cibles CSSBJ pour 2027 et sous-objectifs permettant l'atteinte de l'objectif principal	Indicateurs <sup>1</sup> (provenance des données, MEQ ou CSS)	CIBLE 2027 et Situation actuelle du CSSBJ	Situation actuelle du secteur public <sup>2</sup> , lorsque disponible
<p><b>Objectif 10</b> Atteindre un taux de réussite supérieur à 85 % en français de 3<sup>e</sup> secondaire</p>	<p>c. Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture de 2<sup>e</sup> secondaire (MEQ)</p> <p>10.</p> <p>a. Taux de réussite en français de 3<sup>e</sup> secondaire (CSS)</p> <p>b. Taux de réussite à la compétence lecture de 3<sup>e</sup> secondaire (CSS)</p> <p>c. Taux de réussite à la compétence écriture de 3<sup>e</sup> secondaire (CSS)</p>	<p><b>CIBLE 2027</b> : 55 %</p> <p>2022 : 52,31 % Moyen : 53,24 %</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 85 %</p> <p>2022 : 81 % Moyen : 86 %</p> <p>À documenter</p> <p>À documenter</p>	<p>2022 : 56,90 % Moyen : 57,86 %</p>
<p><b>Objectif 11</b> Maintenir un taux de réussite supérieur à 90 % en mathématique de 6<sup>e</sup> année du primaire</p>	<p>11.</p> <p>a. Taux de réussite en mathématique de 6<sup>e</sup> année (CSS)</p> <p>b. Taux de réussite pour la compétence résoudre en mathématique de 6<sup>e</sup> année (CSS)</p> <p>c. Taux de réussite pour la compétence raisonner en mathématique de 6<sup>e</sup> année (CSS)</p>	<p><b>CIBLE 2027</b> : 90 %</p> <p>2022 = 93 % Moyen = 93 %</p> <p>À documenter</p> <p>À documenter</p>	

Objectifs et cibles CSSBJ pour 2027 et sous-objectifs permettant l'atteinte de l'objectif principal	Indicateurs <sup>1</sup> (provenance des données, MEQ ou CSS)	CIBLE 2027 et Situation actuelle du CSSBJ	Situation actuelle du secteur public <sup>2</sup> , lorsque disponible
<p><u>Sous-objectif 11.1</u> Maintenir un taux de réussite supérieur à 80 % à l'épreuve obligatoire de mathématique 6<sup>e</sup> année - compétence résoudre</p> <p><u>Sous-objectif 11.2</u> Atteindre un taux de réussite supérieur à 75 % à l'épreuve obligatoire de mathématique 6<sup>e</sup> année – compétence raisonner</p> <p><b>Objectif 12</b> Atteindre un taux de réussite supérieur à 78 % en mathématique de 3<sup>e</sup> secondaire</p>	<p>11.1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de mathématique de 6<sup>e</sup> année – compétence résoudre (CSS)</li> <li>b. Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de math — compétence résoudre de 6<sup>e</sup> année (MEQ)</li> </ul> <p>11.2 Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de mathématique de 6<sup>e</sup> année — compétence raisonner (CSS)</p> <p>12.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Taux de réussite en mathématique de 3<sup>e</sup> secondaire (CSS)</li> <li>b. Taux de réussite pour la compétence résoudre en mathématique de 3<sup>e</sup> secondaire (CSS)</li> <li>c. Taux de réussite pour la compétence raisonner en mathématique de 3<sup>e</sup> secondaire (CSS)</li> </ul>	<p><b>CIBLE 2027</b> : 80 %</p> <p>2022 : 80 % Moyen : 82 %</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 65 %</p> <p>2022 : 58,6 % Moyen : 67,73 %</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 75 %</p> <p>2022 : 77 % Moyen : 74 %</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 78 %</p> <p>2022 : 76 % Moyen : 73 %</p> <p>À documenter</p> <p>À documenter</p>	<p>2022 : 65,93 % Moyen : 71,95 %</p>

Objectifs et cibles CSSBJ pour 2027 et sous-objectifs permettant l'atteinte de l'objectif principal	Indicateurs <sup>1</sup> (provenance des données, MEQ ou CSS)	CIBLE 2027 et Situation actuelle du CSSBJ	Situation actuelle du secteur public <sup>2</sup> , lorsque disponible
<p><u>Sous-objectif 12.1</u> — Atteindre un taux de réussite supérieur à 78 % en mathématique de 2<sup>e</sup> secondaire</p>	<p>12.1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Taux de réussite en mathématique de 2<sup>e</sup> secondaire (CSS)</li> <li>b. Taux de réussite pour la compétence résoudre en mathématique de 2<sup>e</sup> secondaire (CSS)</li> <li>c. Taux de réussite pour la compétence raisonner en mathématique de 2<sup>e</sup> secondaire (CSS)</li> </ul>	<p><b>CIBLE 2027</b> : 78 %</p> <p>2022 : 74 % Moyen : 77 %</p> <p>À documenter</p> <p>À documenter</p>	
<p><b>ORIENTATION 4</b></p> <p><b>SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET LE RÉSEAUTAGE</b></p>			
<p><b><u>Objectif 13</u></b> Soutenir l'approche collaborative au sein des établissements scolaires</p>	<p>13.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. 100 % des écoles mettent en place des équipes collaboratives actives et performantes (CAP) (CSS)</li> <li>b. 100 % des directions présentent le portrait de situation de la mise en œuvre des équipes collaboratives à l'aide de l'outil de suivi du travail collaboratif (CSS)</li> </ul>	<p><b>CIBLE 2027</b> : 100 %</p> <p>À documenter</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 100 %</p> <p>À documenter</p>	

<b>Objectifs et cibles CSSBJ pour 2027 et sous-objectifs permettant l'atteinte de l'objectif principal</b>	<b>Indicateurs <sup>1</sup> (provenance des données, MEQ ou CSS)</b>	<b>CIBLE 2027 et Situation actuelle du CSSBJ</b>	<b>Situation actuelle du secteur public<sup>2</sup>, lorsque disponible</b>
<p><u>Sous-objectif 13.1</u> Soutenir le leadership des directions d'établissement dans la mise en œuvre de pratiques collaboratives</p> <p><b>Objectif 14</b> Soutenir les nouveaux enseignants par la mise en place d'un programme d'insertion professionnelle</p>	<p>13.1 100 % des directions d'école participent à la COP selon le calendrier établi annuellement (CSS)</p> <p>14. 100 % des nouveaux enseignants au secteur des jeunes participent au programme d'insertion professionnelle (CSS)</p>	<p><b>CIBLE 2027</b> : 100 % À documenter</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 100 % À documenter</p>	
<p><b>ORIENTATION 5</b> <b>OFFRIR UN ENVIRONNEMENT SAIN, SÉCURITAIRE ET BIENVEILLANT</b></p>			
<p><b>Objectif 15</b> Maintenir un climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité chez les élèves</p>	<p>15.</p> <p>a. 100 % des établissements actualisent annuellement leur plan de lutte contre l'intimidation et la violence (résolution du CÉ) (CSS)</p> <p>b. Taux de satisfaction des élèves lors d'un sondage annuel administré par les CÉ à l'égard du climat scolaire (CSS)</p>	<p><b>CIBLE 2027</b> : 100 % À documenter</p> <p>À documenter</p>	

Objectifs et cibles CSSBJ pour 2027 et sous-objectifs permettant l'atteinte de l'objectif principal	Indicateurs <sup>1</sup> (provenance des données, MEQ ou CSS)	CIBLE 2027 et Situation actuelle du CSSBJ	Situation actuelle du secteur public <sup>2</sup> , lorsque disponible
<p><u>Sous-objectif 15.1</u> Offrir à chaque élève des activités de promotion et de prévention en favorisant le déploiement de l'offre de service de la santé</p> <p><b>Objectif 16</b> Soutenir la mise en place de projets pédagogiques particuliers au secondaire</p>	<p>c. Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu (MEQ)</p> <p>15.1 Toutes les écoles mettent en œuvre les activités qui s'inscrivent aux offres de services PP découlant de l'entente École en santé convenue pour leur école (CSS)</p> <p>16.</p> <p>a. Nombre d'écoles qui offrent des projets pédagogiques particuliers (CSS)</p> <p>b. Taux de participation des élèves à un projet pédagogique particulier dans chaque école (CSS)</p>	<p><b>CIBLE 2027</b> : 100 %</p> <p>À documenter</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 100 %</p> <p>À documenter</p> <p>À documenter</p> <p><b>CIBLE 2027</b> : 50 %</p> <p>À documenter</p>	<p>44,6 %</p>

# DÉCLARATION DE SERVICES

## Déclaration de services

*LIP, article 220, al.1 (208)*

Le Centre de services scolaire de la Baie-James s'assure que les personnes relevant de sa compétence reçoivent des services éducatifs de qualité. À cet effet, il met à la disposition des établissements un ensemble de moyens pédagogiques et administratifs et soutient la diversité des offres de service sur le plan des ressources pédagogiques, humaines, financières et matérielles.

## Notre contexte

Notre Centre de services scolaire, seul centre de services scolaire francophone de la région Nord-du-Québec, dispense des services éducatifs à une clientèle jeune et adulte. Le territoire couvert est immense (plus de 350 000 km<sup>2</sup>), mais faiblement peuplé (près de 14 000 Jamésiens).

Notre clientèle se répartit dans 12 écoles primaires et secondaires, un centre d'éducation des adultes (3 secteurs de services) et un centre de formation professionnelle (3 secteurs de services).

## Notre mission, notre vision et nos valeurs

### Notre mission

Le Centre de services scolaire de la Baie-James organise, avec la complicité des parents, ainsi que la collaboration des partenaires, des services éducatifs de grande qualité adaptés aux besoins diversifiés des jeunes et des adultes de son territoire. Il soutient et accompagne ses établissements dans leurs actions pédagogiques et administratives et contribue activement au développement social, culturel et économique du Nord-du-Québec.

### Notre vision

En tant qu'organisation apprenante, dynamique et fière de son personnel engagé, le Centre de services scolaire de la Baie-James souhaite développer un haut niveau de compétences des individus afin qu'ils puissent contribuer au développement d'une société en constante évolution.

### Nos valeurs

Affirmer que l'élève est au cœur de nos préoccupations et actions exige de privilégier des valeurs associées à ce fondement et aux caractéristiques propres à notre milieu. Ainsi, nous souhaitons mettre en évidence les valeurs suivantes :

- **Bienveillance** : Maintenir des relations harmonieuses empreintes de respect, de bonté, de compréhension, d'ouverture et d'écoute. Agir pour le bien d'autrui.
- **Collaboration** : Travailler dans un esprit de collaboration et de partage de ses connaissances et de son expérience pour maximiser les résultats recherchés. Tenir des conversations franches, honnêtes et constructives pour favoriser l'émergence de solutions et d'actions efficaces.
- **Engagement** : Valoriser l'effort et la rigueur. Maintenir des attentes élevées à l'égard des élèves et du personnel. Agir avec responsabilité. S'impliquer et adopter une conduite cohérente, intègre et loyale.
- **Innovation** : Accepter de se remettre en question pour se renouveler. Sortir des sentiers battus en s'inspirant des mesures probantes dans le but de susciter un changement positif et de faire progresser les pratiques. User d'imagination pour élaborer des solutions novatrices qui conviennent à des contextes distinctifs.

## **Nos services offerts**

---

Le Centre de services scolaire de la Baie-James offre les services suivants :

- L'éducation préscolaire 4 et 5 ans ;
- L'enseignement primaire et secondaire ;
- Les services éducatifs complémentaires ;
- Les services particuliers ;
- La formation générale des adultes ;
- La formation professionnelle ;
- Les services aux entreprises et aux individus.

## **Nos engagements**

---

Le Centre de services scolaire de la Baie-James s'engage en vertu de sa mission, de ses valeurs et de ses pouvoirs à :

- Soutenir et accompagner ses établissements dans la réalisation de leur mission et de leurs projets ;
- Rendre accessibles ses services associés aux défis de réussite de son milieu ;
- Miser sur une culture de développement de compétences et de responsabilité des intervenants ;
- Assurer une gestion efficace et efficiente des fonds publics qui lui sont confiés ;
- Agir en partenaire par souci d'une contribution active au développement de notre communauté ;
- Rendre compte de la réalisation de ses cibles et des résultats obtenus.

### **Engagements en matière de service à la clientèle**

En matière de service à la clientèle, le Centre de services scolaire de la Baie-James s'engage à :

- Offrir un service empreint de professionnalisme, c'est-à-dire caractérisé par le respect des personnes, l'ouverture aux autres, la coopération, la tolérance, le soutien ainsi que la communication et notamment l'écoute ;
- Répondre avec célérité à toute demande lui étant adressée ;
- Fournir une prestation de services qui se fonde sur des valeurs d'équité, d'impartialité et de transparence ;
- Transmettre des informations claires, précises et complètes ;
- Rendre disponibles, au moyen de divers outils d'information, les renseignements les plus souvent demandés ;
- Tenir compte, dans la limite des ressources disponibles, des commentaires, des suggestions, des plaintes et des questions qui lui sont adressés, et ce, dans un souci d'amélioration continue de ses services ;
- Respecter les règles applicables en matière de confidentialité.

### **Engagements en matière de reddition de comptes**

Le Centre de services scolaire adopte un plan d'engagement vers la réussite. Il rend compte de l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixés annuellement dans le cadre de la publication de son rapport annuel qu'il présente en assemblée publique, et ce, après en avoir informé la population au moyen de différents avis (affichage, publication dans le journal local, site Internet). Le plan d'engagement vers la réussite et le rapport annuel sont disponibles sur le site Internet de notre organisation. Notons qu'il est également possible d'avoir accès à ces documents en s'adressant au Centre de services scolaire de la Baie-James (voir la section : *Nous joindre*).

## Traitement des plaintes

---

Le Centre de services scolaire de la Baie-James reconnaît le droit de tout élève et parent d'élève, d'être en désaccord avec une décision prise ou un geste posé par l'un de ses représentants et de le manifester ou de demander que cette décision ou situation soit modifiée. Toute démarche de résolution d'un différend ou de dépôt d'une plainte doit se faire dans le respect de chacune des personnes impliquées, de façon diligente, méticuleuse, équitable, impartiale et avec ouverture. Idéalement, un différend devrait être réglé par les personnes impliquées dans la situation problématique ou par le supérieur immédiat concerné.

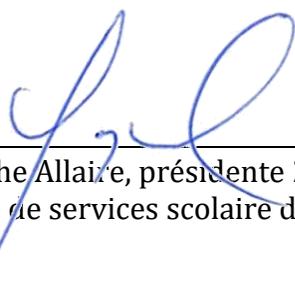
Toute la documentation relative au traitement des plaintes ainsi que les coordonnées du *Protecteur de l'élève* sont accessibles sur notre site Internet. Il est aussi possible de s'adresser au Centre de services scolaire de la Baie-James pour avoir accès à ces documents (voir section : *Nous joindre*).

## Nous joindre

---

Par téléphone au 418 748-7621 ou par courriel à l'adresse suivante : [info@cssbj.gouv.qc.ca](mailto:info@cssbj.gouv.qc.ca).

## SIGNATAIRES DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE



---

Jacynthe Allaire, présidente 2020-2023  
Centre de services scolaire de la Baie-James

*Michel Laplace*

---

Michel Laplace, directeur général  
Centre de services scolaire de la Baie-James